



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Le point sur...

Le « continuum Bac – 3/Bac + 3 »

commissions
professionnelles
consultatives

cpc info 57

premier semestre 2016

Avant-propos

La notion de continuum Bac – 3/Bac + 3, instauré par la Loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur a pour objectifs d'assurer par un ensemble d'initiatives la continuité des enseignements entre le secondaire et le supérieur, et d'affirmer la notion de spécialisation progressive des études dans le supérieur. Il s'agit donc notamment d'améliorer le processus d'orientation, de rendre les parcours plus fluides et mieux articulés, de préparer et d'accompagner les jeunes dans leur choix et leurs projets afin de favoriser leur réussite.

Le premier article introduit le thème du numéro et dresse un état des lieux des initiatives, en rappelant un des enjeux de la refondation de l'école, l'optimisation de la continuité des parcours. L'objectif de réussite des poursuites d'études supérieures est essentiel, et doit être soutenu par des dispositifs d'aide adaptés à la diversité des publics et des situations : une orientation plus progressive et personnalisée et un accompagnement des jeunes, une meilleure articulation des enseignements entre le secondaire et le supérieur et, enfin, le renforcement des liens entre établissements et équipes pédagogiques.

Les articles suivants décrivent les différentes expérimentations et dispositions adoptées à l'échelon académique pour faciliter la mise en place de ce continuum. L'académie de Versailles a ainsi expérimenté une seconde professionnelle « à orientation progressive » dans quelques établissements volontaires ; l'objectif est de rééquilibrer les flux entre les filières attractives et celles qui rencontrent moins l'intérêt des jeunes en informant ces derniers sur la variété des métiers et des formations y conduisant tout en les éclairant sur leurs aptitudes pour une orientation réussie. Un premier bilan a permis d'identifier les éléments positifs, et les difficultés de mise en œuvre. Cette expérimentation se poursuit en mobilisant un plus grand nombre d'établissements.

Les autres articles portent plus précisément sur la « liaison » Bac Pro/BTS. L'académie d'Aix-Marseille, par exemple, a mis en place des actions spécifiques pour sécuriser les parcours des bacheliers professionnels désirant intégrer une STS, tout en créant une dynamique auprès de tous les lycées professionnels. Un autre article porte témoignage des différents dispositifs mis en œuvre par les établissements dans l'académie de Grenoble. À partir du constat de la faible mobilité sociale ascendante de la région, l'académie de Poitiers a mis en œuvre pour deux spécialités de Baccalauréat professionnel relevant de la production et des services, un dispositif d'accompagnement des bacheliers professionnels dans leur poursuite d'études en STS. Les pratiques étant restées très empiriques, l'académie a décidé de les formaliser et d'étendre le dispositif à tous les lycées professionnels.

L'académie de Besançon, quant à elle, analyse les remèdes apportés à deux dysfonctionnements (« l'aiguillage » et « l'adaptation » aux études supérieures) responsables du taux d'échec relativement élevé des bacheliers à l'issue de leur première année dans le supérieur. En menant des actions pédagogiques dans les classes, tout en tenant compte des flux par filière de Baccalauréat, les bacheliers (de série professionnelle, générale ou technologique) sont donc orientés vers les études supérieures les plus adaptées à leur formation secondaire. La réussite du continuum nécessite non seulement la construction d'activités pédagogiques au cours desquelles l'élève est placé dans la situation d'étudiant, mais aussi la co-responsabilité des acteurs des établissements secondaires et supérieurs.

Enfin, l'exemple du BTS *Pilotage des procédés* montre comment sa création s'est inscrite dans une volonté de renforcement de la continuité avec des Baccalauréats professionnels et technologiques industriels.

La rubrique « Par ailleurs » traite de deux études menées, d'une part, sur le Bac Pro *Services de proximité et vie locale*, un diplôme à caractère social à large spectre et, d'autre part, sur les évolutions du métier de technicien supérieur *Technico-commercial*.

Sommaire

Depuis novembre 1984, CPC Info est l'organe semestriel d'information des commissions professionnelles consultatives du ministère de l'Éducation nationale.

À l'origine strictement informatif et centré sur les travaux de création et d'actualisation de diplômes de l'enseignement technologique et professionnel menés au sein des différentes CPC, CPC Info s'est peu à peu ouvert à des approches et des thèmes moins étroitement circonscrits et, par là même, à des contributions sensiblement diversifiées.

La part consacrée aux articles s'est ainsi parallèlement développée pour devenir prépondérante.

Reproduction autorisée
à condition expresse
de mentionner la source

Avant-propos

Le point sur ...

Le « continuum Bac – 3/Bac + 3 »

Par ailleurs

Organigramme

Avant-propos	3
> Le « continuum Bac – 3/Bac + 3 » : état des lieux et perspectives Par Isabelle Robin et Nicolas Ginsburger, DEGESCO A2-3	7
> L'académie de Versailles expérimente la « seconde professionnelle à orientation progressive » Par Brigitte Colin-Thomas, DAET de l'académie de Versailles	11
> La mise en œuvre de la liaison BAC PRO – BTS dans l'académie d'Aix-Marseille Par Stéphane Torrent, IEN STI et conseiller technique, Mme Garello, IEN Économie-gestion, M. Hakmi, proviseur du lycée Paul Langevin	15
> Témoignages de liaisons Bac Pro – BTS dans l'académie de Grenoble Par Michel Deganis, IEN-ET	23
• Introduction aux témoignages d'établissements sur les dispositifs Bac Pro-BTS	23
• Retour d'expériences Liaison Bac Pro – BTS Projet du bassin d'Annecy	24
• Passerelle Bac Pro – BTS, témoignage d'une action menée par un réseau d'établissements en 2015 dans l'académie de Grenoble par Bernard Garcin, professeur d'Économie Gestion Commerciale, Lycée L'Oiselet	26
• Projet Liaison Bac Pro/BTS Nord Isère, Lycée Professionnel Odyssee	30
• Témoignage du Lycée Louise Michel	31
> Le dispositif « Bac Pro + » de l'académie de Poitiers Par Philippe Berton, IEN Économie-gestion, académie de Poitiers	33
> Bac – 3/Bac + 3 : des continuités et des ruptures Par Michel Mazaudier, IA-IPR Physique-chimie, doyen des IA-IPR, académie de Besançon	45
> BTS Pilotage des procédés Par Jean-Pierre Collignon, IGEN STI, Groupe STI	49
> Le Bac Pro Services de Proximité et Vie Locale : un diplôme à caractère social à large spectre Par Valérie Gosseaume, CÉREQ CAR de Nantes, Françoise Kogut-Kubiak, CÉREQ	53
> Les évolutions du métier de Technicien supérieur Technico-commercial : état des lieux et analyse prospective Par Dominique Bourgois, société Maieutika	57
Organigramme du bureau DGESCO A2-3	63

Le point sur . . .

Le « continuum Bac – 3/Bac + 3 » : état des lieux et perspectives

Isabelle ROBIN et Nicolas GINSBURGER
DGESCO A2-3

Un des enjeux majeurs de la refondation de l'école est d'améliorer la continuité des parcours des jeunes entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur : c'est ce qu'on appelle le continuum « Bac – 3/Bac + 3 ». En 2013, plusieurs textes importants en ont défini les principes, les objectifs et les outils⁽¹⁾, de même que deux rapports officiels visant à définir les axes stratégiques de cette politique et de ses évolutions souhaitables⁽²⁾. Quels sont aujourd'hui les enjeux du – 3/+ 3 pour l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur, pour la DGESCO et la DGESIP comme pour les académies, les régions, les établissements d'enseignement supérieur, les lycées ? Quelles formes prend-il ? Quelles évolutions peut-on imaginer pour améliorer les réponses du système éducatif ?

L'ambition liée à la mise en œuvre du « – 3/+ 3 » est forte. Les lycéens hésitent parfois à s'engager dans la poursuite d'études en raison de leur incertitude en termes de réussite : en 2014, 98,5 % des néo-bacheliers généraux se sont inscrits dans l'enseignement supérieur, 75,5 % des bacheliers technologiques et 35,2 % des bacheliers professionnels (26,2 % en STS). Il s'agit donc de permettre à ces jeunes de réaliser leurs projets et de réussir dans la voie qu'ils ont choisie. Tous les

acteurs de l'enseignement sont attentifs à cette question, en premier lieu les universités : le taux d'abandon, d'échec ou d'évaporation en L1 y est parfois important, notamment à cause d'une méconnaissance des attendus, d'une mauvaise orientation ou d'un découragement face à des exigences et des méthodes de travail qui diffèrent trop de celles du lycée et qu'il est difficile de s'approprier. De la même façon, les recteurs encouragent les coopérations entre enseignants de Baccalauréat Professionnel et de Section de Technicien Supérieur afin d'améliorer la réussite des lycéens professionnels en Section de Technicien Supérieur.

Mais cette question fondamentale se pose à l'ensemble du système éducatif. La session 2014 du Baccalauréat indique que, si désormais 77,4 % de la génération qui est titulaire du diplôme du Baccalauréat (65 % en 2009), 42 % seulement d'une génération est diplômée de l'enseignement supérieur en 2013, avec une différence persistante de diplomation entre les hommes et les femmes, à l'avantage de ces dernières⁽³⁾. Ce taux, que le comité StraNES (« Stratégie Nationale pour l'Enseignement Supérieur ») pose comme objectif d'élever à 60 % d'ici 2025, est obtenu par l'agrégation de deux niveaux de diplomation : Bac + 3,

(1) La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 (n° 2013-595) définit plusieurs éléments centraux du « – 3/+ 3 », comme les campus des métiers et des qualifications, le PIIODMEP (appelé « Parcours Avenir ») ou les ESPE. Elle parle par exemple de l'examen du Baccalauréat général, technologique ou professionnel comme ouvrant la voie à la poursuite d'études supérieures et à l'insertion professionnelle, insiste sur la question de l'orientation choisie et de l'importance de l'accompagnement personnalisé. La circulaire « Renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur » (n° 2013-0012 du 18-06-2013) préconise officiellement une continuité lycée-université du Bac – 3 au Bac + 3. Elle définit certains objets propres au – 3/+ 3, comme la « Commission Académique des Formations Post-Bac » (CAFPB). La loi d'orientation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) du 22 juillet 2013 définit le lycée (GT et P) comme le sas qui « doit assurer une continuité entre le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les licences universitaires, STS, IUT ou classes préparatoires ». Elle définit les notions de pourcentage minimum de bacheliers professionnels en STS, de bacheliers technologiques en IUT, les conventions entre EPLE avec CPGE et EPSCP (Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel), l'accès des meilleurs bacheliers aux filières sélectives,...

(2) Le rapport d'information de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale sur « les liens entre le lycée et l'enseignement supérieur » (8 juillet 2015) et le rapport de la StraNES Pour une société apprenante. Propositions pour une stratégie nationale de l'enseignement supérieur (8 septembre 2015). Tous deux sont accessibles en ligne.

(3) Selon la DEPP, 40 % des Français parmi les 30-34 ans sont diplômés du supérieur en 2013, 49 % des Françaises.

mais aussi Bac + 2 (BTS, DUT ou diplôme d'études paramédicales et sociales) qui donne en moyenne un meilleur accès à l'emploi⁽⁴⁾. Or, cette question de l'employabilité, c'est-à-dire des rapports entre la qualification et les emplois disponibles, représente aujourd'hui une grande partie de l'enjeu de la poursuite d'études supérieures pour la société française, dont la cohésion est mise à mal par le chômage⁽⁵⁾ et la persistance des inégalités sociales⁽⁶⁾ et sexuelles⁽⁷⁾, ainsi que pour l'économie du pays dans un monde en mutation, sous peine d'un recul rapide de son rang et de son attractivité au niveau international.

Face à ces enjeux, des dispositifs pédagogiques ont été mis en place pour favoriser une meilleure continuité entre le secondaire et le supérieur.

Il s'agit d'abord de mieux accompagner les jeunes dans leurs choix d'orientation, de les aider à privilégier des poursuites d'études à forts débouchés et de favoriser leur réussite. Au-delà de dispositifs pédagogiques d'aide à la réussite (accompagnement personnalisé, tutorats, suivi individualisé) il s'agit de personnaliser les parcours et d'amener les lycéens vers une orientation progressive et mieux construite tout au long du parcours de formation, par des activités de découverte des métiers et des formations (« Parcours Avenir » depuis la rentrée 2015), par des moments de dialogue avec les élèves tout au long de leur scolarité au lycée (conseil d'orientation anticipé en 1^{re}, etc.), ou encore par des efforts d'information sur l'offre d'études supérieures (journées portes ouvertes, périodes d'immersion, etc.). L'objectif est également de favoriser une meilleure fluidité dans les parcours par la mise en place de passerelles entre formations.

La recherche d'une meilleure articulation des programmes d'enseignement et des référentiels de compétences est également une piste impor-

tante, par exemple entre la voie générale, les CPGE et les licences, ou entre la voie professionnelle et les STS, la voie technologique et les IUT : ceci correspond à l'ouverture sur des savoirs et des compétences universitaires anticipés dans les contenus offerts au lycée, par exemple dans la série L avec l'enseignement « Droit Grands Enjeux du Monde Contemporain » (DGEMC). La mise en place de nouvelles modalités d'apprentissage et de nouvelles épreuves, encourageant des démarches collectives de projet en séries générales comme technologiques, est une manière de développer l'autonomie des élèves et de les préparer aux méthodes de travail et aux problématiques privilégiées dans l'enseignement supérieur.

Certains dispositifs nouveaux ont enfin été mis en place, permettant de coordonner les différents acteurs, de mettre en place des réseaux de coopération et d'enclencher des dynamiques allant dans le sens du continuum. On peut citer notamment les campus des métiers et des qualifications, les pourcentages minimaux académiques de bacheliers professionnels dans les STS et de bacheliers technologiques dans les IUT, les conventions EPLE disposant de CPGE ou de STS/EPSCP, effectives dès la rentrée 2015, ou encore le dispositif « meilleurs bacheliers » destiné à « récompenser le mérite partout » et à lutter contre l'auto-censure en proposant des places en filières sélectives publiques aux 10 % des meilleurs bacheliers de chaque série de chaque établissement.

Ces nombreuses dispositions doivent être encouragées dans les académies et accompagnées, notamment par la diffusion des bonnes pratiques qui ont été et doivent encore être recensées, évaluées et diffusées.

La question du - 3 + 3 interroge aussi la carte des formations, la cohérence de l'offre de formations

(4) Selon le Céreq, si l'on considère en 2014 la génération sortie en 2010 du système éducatif, le taux d'emploi des diplômés de Bac + 2 est de 79 %, de 84 % pour les Bac + 5, mais 70 % seulement pour les diplômés de licence (85 % pour la licence professionnelle), c'est-à-dire équivalant à celui des bacheliers professionnels ou technologiques entrés directement sur le marché du travail.

(5) L'étude du Céreq sur la « génération 2010 » montre que le taux d'emploi des non-diplômés est de 41 % (57 % en 2004), de 64 % pour les diplômés du seul secondaire, de 81 % pour les diplômés du supérieur court (Bac + 2, + 3), de 88 % pour les diplômés du supérieur long. Ce sujet se double d'une inquiétude concernant les bacheliers professionnels, de plus en plus nombreux (119 000 admis en 2010, 191 000 en 2014, soit + 60 %), et qui, pour certains, ont des difficultés à s'insérer directement faute d'un marché du travail suffisamment porteur.

(6) Rappelons que 77 % des bacheliers issus de CSP + ont obtenu en 2013 un Baccalauréat général mais seulement 9 % un Bac Pro. Les bacheliers issus de milieux d'employés, d'ouvriers et de retraités ont obtenu le Baccalauréat Général pour 44 % d'entre eux et le Baccalauréat professionnel à 31 %. Dans la « génération 2010 » étudiée par le Céreq, 65 % des enfants de cadres sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre seulement 28 % des enfants d'ouvriers et d'employés.

(7) Après un Bac S, les femmes choisissent moins souvent les CPGE (15 % contre 20 % pour les hommes) ou les STS (13 % contre 23 % pour les hommes), et les filières de formation ne sont pas assez mixtes, majoritairement féminines dans les carrières sociales et paramédicales (84 % en 2013) ou dans les écoles vétérinaires (75 %), masculines pour les formations d'ingénieurs (27 % de femmes en 2013), pour les DUT (39 %) ou les CPGE (42 %).

Le point sur...

au regard des flux sortants et des besoins en qualification, sujet particulièrement complexe.

Les questions posées par le thème du continuum Bac – 3/Bac + 3 sont donc diverses et souvent complexes car elles combinent des sujets relatifs aux projets des jeunes, aux besoins en qualifications de l'économie, aux cohérences à organiser

entre des formations, à la carte des formations, mais aussi à des contraintes de nature politique relevant de l'aménagement du territoire. Elles nécessitent donc de faire travailler ensemble des acteurs différents plus ou moins autonomes, œuvrant sur des échelles territoriales également différentes (nationale, régionale, locale), dont les objectifs peuvent diverger.

Le point sur . . .

L'académie de Versailles expérimente la « seconde professionnelle à orientation progressive »

Brigitte COLIN-THOMAS
DAET Académie de Versailles

≡ Origine de l'expérimentation

Les résultats de l'affectation dans la voie professionnelle mettent en évidence depuis plusieurs années un désintérêt marqué des élèves pour un certain nombre de Baccalauréats professionnels, porteurs d'insertion professionnelle, tant dans le domaine industriel que dans le domaine tertiaire (Maintenance des Équipements Industriels, Pilote de Ligne de Production, Technicien Menuisier Agenceur, Accueil-Relation Clients Et Usagers, ...). Cette situation a conduit l'académie à plusieurs reprises à éteindre des formations et à fermer des plateaux techniques.

Dans le cadre d'une réflexion partagée avec des chefs d'établissement et des corps d'inspection, il est proposé en 2014-2015 d'expérimenter la classe de seconde Professionnelle à Orientation Progressive (2^e POP). L'objectif est de modifier les équilibres entre les formations attractives et celles qui ne le sont pas. Pour ce faire, le principe est d'adosser dans un même établissement des formations non attractives à des formations porteuses de demande sociale, dès lors qu'il y a des éléments communs dans les référentiels. L'ambition est d'améliorer le processus d'orientation en voie professionnelle, et de mieux répartir les élèves dans chacune des formations, grâce à une découverte approfondie des caractéristiques et ambitions de chacun des diplômes.

≡ Cadre de l'expérimentation

En 2014-2015, l'expérimentation ne concerne qu'un nombre limité d'établissements (9 au total),

volontaires, conscients de la nécessité de s'engager vers cette démarche, au risque d'une éventuelle fermeture des formations concernées. Pour piloter cette expérimentation, un groupe de travail académique est mis en place. Il est co-piloté par la DAET et la CSAIO et comprend des représentants des corps d'inspection (IEN ET, IEN EG, IEN IO) et des chefs d'établissement. Ce groupe a pour mission d'accompagner les équipes tout au long de l'expérimentation. Dans l'année, plusieurs réunions de mutualisation sont organisées permettant à chaque équipe de présenter ses pratiques et de s'enrichir de celles des autres. Le groupe « Ressources pour la Voie Professionnelle » se tient à la disposition des établissements qui souhaitent bénéficier d'un stage d'établissement pour accompagner la mise en œuvre de l'expérimentation.

Un cahier des charges académique de l'expérimentation est proposé. Il précise que les équipes qui participent à l'expérimentation s'engagent à :

- communiquer sur cette expérimentation auprès des collègues, des familles et des élèves ;
- mettre en place une période de détermination pendant laquelle l'élève découvre les différentes formations, les métiers préparés et les perspectives de parcours dans chacune des filières ;
- éclairer les jeunes sur leurs aptitudes, afin de permettre une meilleure adéquation entre leurs profils et la formation dans laquelle ils s'engagent ;
- assurer un dialogue régulier avec l'élève et la famille ;

Le point sur...

– positionner les élèves sur une spécialité donnée, à l'issue de la période de détermination, dans le respect de la carte des formations de l'établissement.

=== Organisation pédagogique au sein des établissements

Chacun des établissements concernés par l'expérimentation organise une communication auprès des professeurs principaux, des familles et des élèves. Les élèves intéressés par ce dispositif, formulent des vœux sur Affelnet (vœu seconde POP). Les appariements de formation sont intimement liés aux structures des établissements. Sont ainsi rapprochés les BAC PRO Maintenance des Équipements Industriels et Électrotechnique, Vente, Commerce et Accueil-Relation Clients et Usagers, Technicien d'Usinage et Pilote de Ligne de Production, Technicien Menuisier Agenceur et Technicien Constructeur Bois, ... Au moment de l'inscription, parents et élèves sont accueillis par les équipes et l'expérimentation est alors présentée de façon détaillée.

— Période de détermination : de 6 semaines à 1 année selon les établissements

Les classes accueillent des élèves qui pourront faire le choix de spécialités différentes. Ils tournent sur des emplois du temps qui vont varier tout au long de la période de détermination. La durée de la période de détermination n'est pas figée. En fonction des projets et des spécialités de Baccalauréats concernées, les équipes envisagent des durées de détermination qui vont de 6 à 12 semaines pour les plus courtes, à l'année entière pour les plus longues. Ces choix sont liés à la plus ou moins grande proximité des référentiels entre les différentes spécialités de Baccalauréat professionnel qui sont rapprochées.

Selon les projets pédagogiques, les élèves découvrent, par rotation, des spécialités différentes sur l'ensemble de la période. Le plus couramment, les équipes pédagogiques leur permettent de travailler sur un projet pédagogique commun aux différentes spécialités de Baccalauréat concernées par l'expérimentation. L'organisation permet à chaque jeune de découvrir les éléments communs aux formations et ce qui les distingue, mais aussi les perspectives, en termes d'insertion et de parcours professionnels offertes par chacune d'elles. Tout au long de ce temps de découverte, les équipes enseignantes identifient les compétences et les aptitudes de chaque jeune, pour mieux les guider dans leur choix.

Ce temps de découverte ne serait pas complet sans l'apport du monde professionnel. C'est pourquoi, selon des formes variées, les élèves en découvrent les caractéristiques : rencontres-échanges avec des représentants du monde professionnel, visites d'entreprises, échanges avec des élèves qui se sont engagés dans la filière, ... Il est essentiel pour les élèves de découvrir et d'observer les métiers auxquels prépare chacune des spécialités de Baccalauréat. En cours ou en fin de période, un stage d'observation en entreprise est régulièrement organisé. C'est un temps qui permet aux élèves de confirmer ou d'infirmer leur choix pour une spécialité.

S'il est naturel que les équipes d'enseignement professionnel soient particulièrement mobilisées dans la mise en œuvre de la seconde professionnelle à orientation progressive, il est important de signaler que les professeurs d'enseignement général sont également concernés. Cette expérimentation est l'occasion de mettre en place des co-animations (professeurs d'enseignement général et d'enseignement professionnel) et de valoriser l'Enseignement Général Lié à la Spécialité (EGLS).

Pendant cette phase de détermination, les élèves font l'objet d'un suivi par un membre de l'équipe pédagogique. Des échanges réguliers avec l'élève sont organisés pour accompagner la construction de son projet. Des outils lui permettent de construire sa réflexion tout au long de ce parcours de découverte.

— La détermination des élèves

Après la phase de découverte et d'exploration des différentes spécialités de Baccalauréat, un bilan associant l'élève et sa famille, permet à l'équipe, d'émettre des recommandations sur le choix d'une spécialité, en fonction du profil du jeune. Celles-ci s'appuient sur la motivation de l'élève, son comportement, mais aussi ses résultats.

La spécialité dans laquelle est inscrit l'élève est actée en lien avec les familles et les élèves, par le conseil de classe.

— Après la période de détermination

Les élèves sont inscrits dans la spécialité arrêtée par le conseil de classe. Ils sont maintenus dans le même groupe classe. Seule l'organisation de l'enseignement professionnel est amenée à évoluer. Le travail se fait dans la spécialité du Baccalauréat choisi. Le cycle normal reprend.

≡ Premiers bilans

Un premier bilan permet d'identifier les effets positifs de ce dispositif. On constate tout d'abord un nombre plus important de vœux pour les formations concernées par l'expérimentation (+ 7 % par rapport à 2013), mais surtout une concrétisation plus forte en termes d'élèves inscrits (+ 11 %).

L'ensemble des établissements expérimentant une seconde professionnelle à orientation progressive, fait l'objet d'une visite « audit » par un binôme (inspecteur pédagogique/inspecteur de l'orientation/conseiller du recteur). Sont interrogés les équipes de direction, les enseignants et les élèves.

Ces visites mettent en évidence la valeur ajoutée de cette expérimentation, mais aussi des difficultés de mise en œuvre. L'effet de découverte est très positif sur les élèves qui font preuve d'une réelle motivation, l'absentéisme dans ces classes est moins important et les résultats meilleurs. À l'issue de la période de détermination, la distribution des élèves se fait de façon plus équilibrée entre les différentes spécialités professionnelles. La qualité de l'accueil des élèves et la relation avec les familles est améliorée.

— Éléments positifs

Les équipes ont tout d'abord été agréablement surprises par l'accueil fait à cette expérimentation tant par les parents que par les élèves. Ces derniers, souvent très jeunes, apprécient d'avoir le temps de valider ou d'invalider les représentations qu'ils avaient de chacune des spécialités de Baccalauréat professionnel. La pédagogie de projet mise en place leur permet d'entrer directement dans une phase d'apprentissage concret. Elle leur donne une vision plus intégrée des enseignements. La période de détermination leur donne la possibilité d'avoir une représentation élargie des poursuites d'études et des activités professionnelles qu'ils pourront exercer. Leur motivation est authentique. Ils se sentent acteurs de la construction de leur projet professionnel et leur rapport à l'école évolue. On constate une adhésion plus forte des élèves qui se traduit par une implication dans le projet pédagogique, une forte cohésion du groupe classe, une plus grande assiduité, une meilleure adhésion à la règle scolaire, un respect des locaux et des résultats scolaires plus solides. Cette organisation convient bien aux élèves jeunes dont la maturité est encore en développement. Dans leur choix, c'est surtout la découverte du métier (réalisée à travers le

projet et les recherches qui leur sont demandées) qui les aide à se déterminer.

Cette expérience impose aux équipes une adaptation des pratiques pédagogiques et la mise en œuvre d'une pédagogie de projet. On remarque une mobilisation forte et une adaptabilité des équipes éducatives ainsi que des échanges plus importants entre les enseignants (échanges de documents, d'idées), y compris avec les équipes de BTS et également avec les parents.

L'organisation de la seconde « POP » introduit de la mixité scolaire dans les classes, alors que le traitement AFFELNET renforce l'affectation des meilleurs élèves dans les spécialités les plus attractives. Elle développe une dynamique de promotion plutôt qu'une dynamique de classe.

On observe une répartition harmonieuse des choix des élèves. Seuls quelques élèves n'ont pas pu être satisfaits sur leur 1^{er} vœu. Leurs choix sont diversifiés, confortés et consolidés. Les différents acteurs (enseignants, élèves, familles) font preuve d'une forte responsabilisation dans les choix des élèves.

— Difficultés de mise en œuvre

La mise en œuvre de cette expérimentation est complexe (évolution des emplois du temps sur l'année, rotation des groupes, organisation des ateliers). Elle nécessite un investissement important des enseignants. Elle est plus difficile à organiser pour les formations industrielles que pour les formations tertiaires.

Le temps de la période de détermination paraît quelquefois trop court aux équipes pour permettre une information de qualité aux élèves et quelques professeurs d'enseignement professionnel évoquent le risque de « retard » dans l'avancement du référentiel sans toutefois s'opposer au projet et à sa reconduction.

Certaines équipes ont exprimé la difficulté de trouver un projet fédérateur portant sur deux spécialités de Baccalauréat professionnel et ont souligné le fait qu'ils avaient dû « chambouler » leur progression, avec la crainte de ne plus être en mesure de répondre aux exigences du référentiel.

Dans certains établissements, on a pu constater la nécessité de remobiliser les élèves, dès lors qu'ils avaient fait le choix d'une spécialité de Baccalauréat professionnel.

Les équipes se sont inquiétées d'un risque de répartition non équilibrée entre les différentes

Le point sur...

spécialités et il est vrai que certaines d'entre elles restent évitées par les élèves.

— Évolutions envisagées par les établissements

Toutes les équipes engagées dans l'expérimentation en 2014-2015 souhaitent la reconduire en 2015-2016. Chacun tire les enseignements du travail conduit en 2014-2015 et fait évoluer son projet pédagogique de différentes façons :

- renforcer l'ouverture culturelle et développer les visites d'entreprises dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ;
- assurer une continuité matérielle entre la période de détermination et le positionnement en classe définitive ;

- mettre en place un projet intégrant la différenciation entre les spécialités ;
- organiser et planifier des temps d'échanges avec les élèves de première ou de terminale ;
- rendre le carnet de bord plus accessible et plus concret pour les élèves ;
- intégrer les cours de technologie dans le projet, à l'image de l'enseignement professionnel.

Ces expérimentations ont été portées à la connaissance de l'ensemble des établissements de l'académie à l'occasion des « rendez-vous de la voie professionnelle », mis en place chaque année. En réponse à l'appel à candidatures adressé aux établissements en janvier 2015, 21 établissements ont souhaité s'engager dans l'expérimentation à la rentrée scolaire 2015-2016.

Le point sur . . .

La mise en œuvre de la liaison BAC PRO – BTS dans l'académie d'Aix-Marseille

Stéphane TORRENT
IEN STI et conseiller technique
Académie d'Aix-Marseille
Mme GARELLO, IEN Économie-gestion
M. HAKMI, proviseur du Lycée Paul Langevin

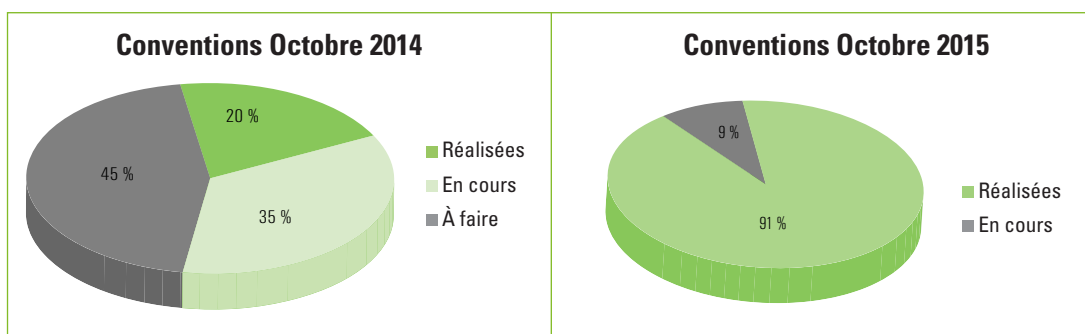
Au cours des dernières années, la demande de poursuite d'études des bacheliers professionnels s'est accrue. La loi ESR du 22 juillet 2013 en prévoyant « **l'accès aux Sections de Techniciens Supérieurs d'un pourcentage minimal de bacheliers professionnels** » est venue conforter cette demande, obligeant l'ensemble des acteurs à se mobiliser pour favoriser l'intégration et la réussite de ces bacheliers professionnels en STS. À cette fin, des actions spécifiques ont été mises en place dans l'académie d'Aix-Marseille.

≡ Les enjeux de la liaison BAC PRO/BTS

Bien que la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur soit de plus en plus intégrée dans les projets des bacheliers professionnels, l'aca-

démie d'Aix-Marseille était en deçà des seuils à minima qu'elle s'était fixée. L'enjeu était important, car il fallait, d'une part, inverser la tendance et créer une dynamique auprès de tous les lycées professionnels et de l'ensemble des lycées disposant de Sections de Technicien Supérieur, d'autre part sécuriser les parcours pour les bacheliers professionnels ayant choisi la poursuite d'études. En effet, on observait un décrochage beaucoup trop important chez ces jeunes.

En septembre 2014, parmi les 65 lycées publics et privés disposant de STS, il y a : 17 % de conventions signées, 33 % sont en cours d'élaboration et 50 % n'ont pas engagé de démarche d'appariement.



Le dispositif mis en place dans l'académie d'Aix-Marseille

Au regard de ce constat et afin d'impulser un travail pédagogique dans les établissements, un groupe de pilotage a réfléchi dans l'académie d'Aix-Marseille aux actions propres à faciliter l'intégration et la réussite des bacheliers professionnels.

Les actions réalisées

L'accompagnement des établissements dans la signature des conventions :

Chaque établissement accueillant des STS devait être à l'initiative des conventions de partenariat formalisant les échanges et les actions Bac Pro/BTS. Les membres du groupe de pilotage ont assuré l'accompagnement de tous les établissements pour la signature des conventions et la rédaction de l'annexe prévoyant les actions à conduire.

L'animation de réunions interdisciplinaires d'enseignants de LP et de LGT :

Ces réunions avaient pour objectif de permettre aux enseignants de se rencontrer, d'échanger sur les formations, de déterminer les actions à mettre en place en ce qui concerne l'information, l'orientation et l'accompagnement des lycéens de LP.

Le séminaire de formation académique :

Afin de sensibiliser et d'informer les enseignants à l'échelle de l'académie, un module de formation de deux journées a été mis en place, à l'initiative du groupe de pilotage. Cette formation s'est organisée en 3 phases :

Phase 1 : création d'un parcours m@gistère « continuum Bac Pro/BTS » :

Ce parcours, en mettant à disposition des enseignants les consignes, les textes réglementaires, les référentiels et les programmes de formation et les documents d'accompagnement leur a permis de travailler en amont de la formation.

Phase 2 : la formation en présentiel :

170 personnes (enseignants, chefs de travaux, proviseurs, conseillers d'orientation psychologues) ont participé à cette formation animée par les membres du groupe de pilotage et les inspecteurs.

La première journée a été consacrée à favoriser l'échange entre les enseignants de LGT et de LP au travers de témoignages et de travail en atelier autour des thématiques suivantes :

Seuls les meilleurs peuvent postuler	FAUX	Les élèves motivés intègrent et réussissent en BTS
Une mention au Bac pro garantit une place en BTS	VRAI	Avec une mention Bien ou Très Bien tu es inscrit de droit en BTS, si tu en as fait la demande sur APB
Des places en BTS me sont réservées	VRAI	Dans chaque type de BTS des places sont réservées pour les Bac pro
J'ai les mêmes chances de réussir dans tous les BTS	FAUX	À chaque Bac pro correspondent des BTS
Je peux réussir facilement à l'université	FAUX	À l'université sur 800 bacheliers professionnels inscrits environ 20 réussissent leur licence en 3 ans

académie Aix-Marseille | onsep | AIX-MARSEILLE | Réussir dans la voie professionnelle | Témoignages

<http://www.ac-aix-marseille.fr>
<http://www.onsep.fr/les-infos-regionales/Paca/Aix-Marseille/Productions-regionales/Guides-d-orientation>

Ne pas jeter sur la voie publique

UN BTS GRACE A TON BAC PRO

Tes atouts	Tes défis
<ul style="list-style-type: none"> Un savoir-faire professionnel Une connaissance du monde de l'entreprise Une bonne capacité d'adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> Développer tes compétences dans l'enseignement général (langues vivantes, français, mathématiques, etc.) T'investir dans le travail personnel Gagner en autonomie

Le BTS te prépare notamment :

- À la gestion de projets
- À la prise de responsabilité
- À l'encadrement

Le BTS : une clef pour l'emploi

- favoriser le repérage, l'orientation et l'accompagnement des élèves de Bac Pro en STS,
- s'appuyer sur des compétences communes aux programmes et aux référentiels des deux cycles de formation,

- prendre en compte l'ensemble des dispositifs, les Enseignements Généraux Liés à la Spécialité (EGLS), l'Accompagnement Personnalisé (AP), le conseil d'orientation anticipé, etc., pour favoriser la poursuite d'études.

De manière générale, ce séminaire a permis le développement d'une véritable dynamique de travail, en rapprochant les enseignants qui ne se côtoyaient pas avant cette journée.

La deuxième journée a été consacrée à la pédagogie :

Les participants avaient pour consigne de mettre en place, dans leurs enseignements, une pédagogie différenciée destinée aux élèves souhaitant poursuivre leurs études en STS.

Phase 3 : la mutualisation des productions :

Toutes les productions ont été mises en ligne sur m@gistère, afin de permettre une mutualisation au niveau académique. Par ailleurs, les enseignants ont continué à échanger sur le forum m@gistère.

La mise en relation des enseignants est un vecteur essentiel pour impulser des actions entre les établissements. Une hausse significative des conventions a été constatée dans les EPLE dont les personnels ont été conviés à ce séminaire.

– La réalisation de mini films témoignages « réussir dans la voie pro » :

En collaboration avec l'ONISEP, deux témoignages d'anciens bacheliers professionnels ayant obtenu un BTS ont donné lieu à deux vidéos (<http://www.onisep.fr/Mes-Infos-Regionales/Paca/Aix-Marseille/Productions-regionales/Reussir-dans-la-voie-PRO-la-webserie>).

– Un exemple d'actions mises en place au lycée Paul Langevin à Martigues :

I – Actions concernant les élèves des classes de première et terminale professionnelles :

- conception et mise à disposition des élèves de Baccalauréat professionnel de fiches de présentation des BTS,
- présentation des Sections de Technicien Supérieur par les professeurs de BTS accompagnés d'étudiants de BTS issus de Baccalauréat professionnel,
- constitution par les élèves de lycée professionnel d'un dossier d'orientation avec l'aide de leurs professeurs, dès la classe de seconde (fiche d'orientation, fiche de suivi),
- repérage par les professeurs de lycée professionnel des élèves pressentis pour une poursuite d'études en BTS,

- formation des professeurs de lycée professionnel par les professeurs de BTS (méthodes pédagogiques, outils utilisés, référentiel),
- entretien entre le professeur principal, le conseiller d'orientation, le professeur de STS et l'élève sur son projet de poursuite d'études,
- désignation des élèves qui effectueront un mini-stage,
- invitation des élèves de lycée professionnel pressentis et de leurs parents à la journée « portes ouvertes » du lycée Langevin,
- cours d'approfondissement en enseignement général, en méthodologie... dans le cadre de l'AP,
- les professeurs de Bac professionnel assisteront à un cours de BTS et les professeurs de BTS à un cours de Bac professionnel,
- concertation entre les professeurs de LP et les professeurs de STS qui donneront leur avis sur la poursuite d'études des élèves souhaitant intégrer une STS.

II – Plan d'accompagnement personnalisé des élèves de Bac Pro intégrés en BTS

Les différents modules d'accompagnement personnalisé :

- organiser son travail personnel, apprendre à apprendre...,
 - méthodologie (comprendre les consignes et énoncés...),
 - soutien en enseignement général et en économie, droit, management,
 - soutien disciplinaire propre aux disciplines de spécialités de chaque BTS,
 - soutien disciplinaire en culture générale et expression,
 - soutien disciplinaire en langues vivantes étrangères,
 - accompagnement à la recherche de stage.
- Les groupes de 15 étudiants maximum sont constitués en fonction des difficultés repérées et sont susceptibles d'évoluer en fonction des résultats.

Autres actions :

- Entretien individuel avec des étudiants provenant de Bac professionnel avec les professeurs de BTS au cours du premier semestre.
- Envoi des bulletins semestriels de BTS au professeur principal de Lycée Professionnel dont est issu l'étudiant.

— Les résultats

À la fin de l'année scolaire 2014/2015 un bilan permet de recenser 250 conventions au niveau académique (soit 91 % des lycées) et 9 % étaient

Le point sur...

en cours de contractualisation. Tout ce travail a eu un réel impact sur l'ambition des élèves puisque le nombre d'élèves de Baccalauréat professionnel à demander une Section de Technicien Supérieur en vœu numéro 1 s'est accru de manière significative (+ 34,4 %).

— Les perspectives

– Information :

Cette année le travail engagé se renforce en ciblant tous les acteurs : enseignants, proviseurs, élèves, parents. Le groupe de pilotage a conçu un flyer à destination de tous les élèves de première et de terminale afin de les sensibiliser à la possibilité de poursuite d'études en STS.

Par ailleurs, un site académique « parcours de réussite secondaire-supérieur » est en cours d'élaboration afin :

- d'apporter des informations institutionnelles : textes, loi, référentiels de diplôme, etc.,
- de disposer de pratiques transposables,
- de susciter la motivation des élèves par le biais de témoignages et de vidéo.

– Formations :

Les actions de formation vont continuer au niveau départemental. Ces formations se dérouleront sur une journée. Dans un premier temps, la réflexion portera sur les actions proposées dans l'annexe pédagogique des conventions. Dans un second temps, les ensei-

gnants travailleront à la mise en place d'une pédagogie différenciée visant à préparer les élèves de Bac Pro aux exigences de la formation en STS. Un parcours m@gistère viendra compléter la formation.

Une formation par bassin, à laquelle les chefs d'établissement postuleront à partir du plan académique de formation, permettra de faire travailler les enseignants sur la différenciation pédagogique.

Un *vade-mecum* à destination des enseignants permettra de recenser :

- des pratiques transférables,
- des témoignages de proviseurs et de professeurs,
- des témoignages d'élèves ayant eu un parcours de réussite viendront étayer ce document.

Au terme d'une année d'expérimentation il est évident que la réussite de ce dispositif repose sur :

- l'implication de tous les acteurs,
- la volonté des équipes de travailler ensemble,
- le décroisement des niveaux d'enseignement,
- l'information et l'orientation précoce des élèves de lycée professionnel.

C'est en ce sens que l'académie d'Aix-Marseille poursuit ses efforts avec une réelle volonté de construire ensemble pour permettre l'intégration et la réussite de tous les bacheliers professionnels en STS.

≡ Annexes

Annexe 1 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE UN LYCÉE SIÈGE D'UNE SECTION DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR ET UN LYCÉE PROFESSIONNEL **Article 33 de la loi relative à l'enseignement et la recherche (22/07/2013)**

Entre :

Le lycée _____

représenté par :

Et :

Le lycée professionnel _____

représenté par :

La présente convention est destinée à favoriser l'intégration et la réussite des bacheliers professionnels en Section de Technicien Supérieur.

Les lycées signataires s'engagent sur les deux niveaux à :

- améliorer la lisibilité et l'attractivité du BTS en rapport avec le Bac professionnel,
- préparer, au plus tôt, les lycéens à la poursuite d'études,
- soutenir l'engagement des futurs étudiants et de leur famille à cette poursuite d'études,
- prévoir un accueil des nouveaux étudiants en STS tenant compte de l'hétérogénéité des parcours,
- accompagner les élèves puis les étudiants jusqu'à l'obtention du diplôme.

Les responsables de la STS s'engage à proposer un nombre de places pour les élèves ayant bénéficié de la convention (*via* la procédure APB) dans le cadre du seuil fixé annuellement par le recteur, en concertation étroite avec les chefs d'établissements et les corps d'inspection.

La collaboration des équipes pédagogiques des deux établissements repose sur une liste d'actions dans les domaines suivants :

- information de tous les élèves du lycée professionnel,
- repérage des élèves motivés par la STS,
- plan d'accompagnement qui engage le lycée professionnel et la STS,
- évaluation des progrès des élèves, remédiations éventuelles,
- concertation et/ou co-intervention entre équipes des deux établissements,
- autres initiatives.

Un descriptif synthétique de ces actions est annexé à la présente convention. Afin de tenir compte de l'efficacité du dispositif, une mise à jour annuelle de cette liste d'actions pourra être proposée et validée par les deux parties.

Il est désigné pour la convention Bac Pro/STS..... un référent par établissement (parmi les membres de la direction ou chefs de travaux) :

Nom, Fonction Établissement de chaque référent :

La mission des référents consiste à :

- accompagner la mise en place de la convention, puis du plan d'action,
- suivre les élèves pendant la durée de la convention (en collaboration avec les équipes pédagogiques),
- dresser le bilan annuel des actions.

Au-delà des crédits qui pourront être alloués pour le public de l'éducation prioritaire, la mise en œuvre de ce projet doit nécessairement s'appuyer sur le droit commun des établissements (heures d'accompagnement personnalisé) un partenariat avec les collectivités locales, les entreprises privées, les associations.

Le point sur...

Toute sortie donnera lieu à l'établissement d'une feuille de mission détaillée qui sera communiquée à la famille à l'avance (celle-ci aura pris soin de donner un justificatif de responsabilité civile). Le lycée assure la responsabilité concernant les activités qui se déroulent dans ses locaux ou pendant les horaires scolaires.

Le lycée à STS assure ainsi la responsabilité concernant les trajets et les activités qui se déroulent dans son lycée, le contrôle de présence des lycéens aux activités du programme est systématique ainsi qu'un appel aux familles en cas d'absence.

Seul le lycée d'origine est compétent en matière disciplinaire.

Un dispositif d'évaluation de la convention est mis en place par les référents des deux établissements afin d'estimer les apports en terme pédagogique et en terme de réussite aux examens. L'évaluation propose toute amélioration souhaitable du dispositif.

La présente convention est établie pour quatre ans, sauf en cas de dénonciation par l'un des établissements trois mois au moins avant l'échéance annuelle.

Elle entre en vigueur à compter de la date de signature.

Elle est reconduite au 1^{er} septembre de chaque année scolaire pour une durée d'un an et peut faire l'objet d'avenants.

Fait à, le

Le chef d'établissement du lycée

Madame/Monsieur

Le chef d'établissement du lycée

Madame/Monsieur

Fait en (autant d'exemplaires originaux que de signataires) et un exemplaire pour le rectorat de l'académie d'Aix-Marseille à adresser au référent académique.

Annexe 2 : LISTE DES ACTIONS CONDUITE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

DOMAINE	ACTIONS PROPOSÉES
Information de tous les élèves du Lycée Professionnel	
Repérage des élèves motivés par la STS	
Plan d'accompagnement qui engage le Lycée Professionnel et la STS	
Évaluation des progrès des élèves, remédia-tions éventuelles	
Concertation et/ou co-intervention entre équipes des deux EPLE	
Autres initiatives	

Observation(s) IA/PR Nom, Prénom : Discipline :	Observation(s) IA/PR Nom, Prénom : Discipline :

Visa des IA-IPR et IEN concernés⁽¹⁾.

(1) Cette annexe doit être visée par les IA-IPR et IEN des disciplines concernées avant proposition au CA puis paraphée par les chefs d'établissement signataires de la convention de partenariat.

Le point sur...

Témoignages de liaisons Bac Pro – BTS dans l'académie de Grenoble

Introduction

Michel DEGANIS
IEN-ET, Académie de Grenoble

Depuis l'année scolaire 2011-2012, un groupe de travail composé d'inspecteurs et de chefs d'établissement a travaillé à la rédaction d'un *vademecum* qui recense les bonnes pratiques ainsi que les axes de progrès à investir pour accompagner les bacheliers professionnels vers le BTS et les aider à réussir. Il propose aux établissements une démarche de conception des dispositifs « liaison Bac Pro – BTS ».

À l'issue de ce travail, un groupe académique de formateurs pluridisciplinaires et pluricatégoriels a été constitué pour accompagner individuellement les professeurs ainsi que les équipes des établissements regroupées, si possible, en réseau d'établissements.

La stratégie du groupe de pilotage repose sur 2 axes :

- la formation des professeurs au sein des réseaux d'établissements,
- la mise en synergie des équipes éducatives organisées en réseau d'établissements sur un territoire pour favoriser la mise en œuvre de projets partagés.

Dans l'objectif de construire un parcours cohérent et progressif du Baccalauréat professionnel vers les BTS, il s'est avéré nécessaire d'impulser une mise en réseau des établissements avec des Sections de Techniciens Supérieurs liées à plusieurs lycées professionnels pouvant les alimenter, selon le modèle des cordées de la réussite. Il s'agit d'inscrire les élèves dans un *continuum* vers le BTS, dès la classe de première professionnelle, voire de seconde, et de faire travailler ensemble les acteurs du lycée professionnel et des Sections de Techniciens Supérieurs.

Les réseaux d'établissements se sont constitués à la faveur d'un premier appel à projets, lancé pour l'année scolaire 2014-2015 et reconduit pour l'année scolaire 2015-2016. Les projets portent sur des dispositifs qui prennent appui sur les leviers de la réussite du *vademecum* :

- renforcement et consolidation disciplinaires en complémentarité LP/STS,
- pédagogie innovante ou adaptée,
- accompagnement et valorisation de l'élève/étudiant,
- organisation au service du parcours des élèves et des étudiants.

C'est ainsi que 30 réseaux représentant 120 établissements se sont constitués au niveau académique. Parmi les actions les plus fréquentes repérées dans les établissements, nous pouvons citer les suivantes :

- travail entre enseignants de LP et de STS sur le croisement des référentiels et des programmes,
- co-interventions (enseignants de LP et de STS) en classe de Bac Pro et de BTS,
- tutorat d'élèves par des professeurs référents ou des étudiants de STS,
- immersion d'élèves de Bac Pro en STS,
- travail sur des projets pédagogiques qui associent des élèves de Bac Pro et de STS,
- mises en place d'outils de suivi : portfolio, outils de suivi et d'accompagnement...

Vous trouverez ci-après l'illustration de ces actions par des témoignages d'établissements.

Retour d'expériences Liaison Baccalauréat professionnel – BTS : Projet du bassin d'Annecy

≡ Présentation du réseau

La formation supérieure concernée est le BTS Maintenance des Systèmes de Production du **Lycée Louis Lachenal** d'Argonay. Les filières de recrutement sont les Bac Pro Maintenance des Équipements Industriels et Électrotechnique Énergie et Équipements Communicants des Lycées Professionnels **Germain Sommeiller** d'Annecy et **Portes des Alpes** de Rumilly.

≡ Les différentes actions mises en œuvre pour faire face à l'hétérogénéité des publics

- **Positionnement** à l'arrivée de tous les élèves en BTS, suite à une enquête remplie par les étudiants, mise en place d'entretiens individuels et tutorat par les positionneurs (enseignants de l'équipe pédagogique, de la vie scolaire et de la direction de l'établissement).
- **Semaine « Devenir étudiant »** banalisée et dédiée est composée de plusieurs temps forts. Une journée concernant volet intégration et solidarité est concrétisée par le biais d'un raid par équipe. Une prise de conscience matérialisée par la connaissance de l'entreprise et du milieu professionnel. Un moment de communication avec l'aide du *Rotary Club* pour des entretiens d'embauche/de stage validant un travail sur le CV et la lettre de motivation. Un travail individualisé en ateliers de reprise des bases et d'amélioration de la confiance mutuelle entre enseignants apprenants. La projection vers les exigences de l'examen par la présentation par les 2^e années de leurs périodes de formation en entreprises.
- **Soirée LACHENAL** permettant la rencontre des différents interlocuteurs liés à la formation d'étudiants. Les représentants de la filière pour le contexte de l'emploi. Les anciens étudiants pour un retour d'expérience sur la poursuite d'études et sur l'entrée dans la vie active. L'invitation au terminale Bac Pro du bassin pour l'ouverture du dialogue sur l'orientation. La présence des familles pour l'harmonisation de l'information métiers-Formation-Contexte de l'emploi.

– **Aide personnalisée** en Lycée Professionnel assistée par l'équipe pédagogique du BTS pour améliorer la préparation à la poursuite d'études (action débutant cette année).

≡ Zoom sur une action qui a fait évoluer la représentation des enseignants sur la continuité Bac Pro/BTS et les réussites des élèves/étudiants

— Le positionnement des étudiants

Les étudiants remplissent un questionnaire seul puis ils ont un entretien à partir de leurs réponses. L'objectif est de les aider à analyser leur vécu, à mettre en perspective la formation post Bac. Ils sont revus par le positionneur à plusieurs reprises pendant les 2 années pour faire le point.

Difficultés : nécessite une certaine expertise pour mener les entretiens.

Résultats : Meilleure connaissance des étudiants et favorise une relation de confiance.

Pistes de progrès : Implication de davantage de positionneurs de l'équipe pédagogique. Manque de fixation d'objectifs individuels et évaluables suite au positionnement (envisagé mais non réalisé pour l'instant).

— Mise en œuvre des ateliers individualisés de reprise de base dans le cadre de la semaine banalisée

Des ateliers à destination des étudiants sur la base du volontariat de courte durée et ciblée sur une difficulté identifiée par l'étudiant ou un enseignant. Permettre aux professeurs et aux élèves de mettre en évidence les manques pour appréhender une scolarité en BTS dans un constat de confiance et une perspective de progrès.

Difficultés : Les changements d'équipe (il faut recommencer à communiquer chaque année pour mettre en place ces ateliers). Le « ce n'est pas normal qu'ils ne sachent pas faire ça » qui ouvre un champ de discussion dans le cadre de la liaison BAC PRO-BTS

Résultats : Mise en évidence du caractère volatile des apprentissages. Prise de conscience de ce que l'on peut faire pour rendre pérenne les acquis.

Le point sur...

Prise en compte de cela dans la façon de travailler (mise en œuvre de fiche de synthèse en groupe, puis personnelle qui peuvent être utilisées pour les contrôles).

Pistes de progrès : Lier le positionnement, l'entretien pour le ciblage du travail à effectuer. Rendre l'étudiant acteur de sa réussite.



*Visite de la société Fournier-Mobalpa à Thônes.
Classe de BTS Maintenance des Systèmes de Production du Lycée Louis Lachenal.*

Passerelle Bac Pro – BTS

Témoignage d'une action menée par un réseau d'établissements en 2015 dans l'académie de Grenoble

Bernard GARCIN
Professeur d'Économie Gestion Commerciale
Lycée L'Oiselet

Localisation du réseau	Nord – Isère.
Réseau d'établissements	8 lycées partenaires (Lycée L'Oiselet, Lycée H. Berlioz, LP Aubry, LP Gambetta, Lycée L. de Vinci, Lycée La Pléiade, LP L'Odyssee, Lycée P. Delorme).
Période concernée par l'action	Mars 2015 à mars 2016.
Lycées concernés par cette action	Un LGT (Oiselet) et un LP (Gambetta).
Professeurs acteurs	4 enseignants de LGT et 5 de LP – Audrey LEBOURG, Professeur d'Arts Appliqués au Lycée Gambetta, – Christine PROVOOST, Professeur de Français en BTS NRC au Lycée L'Oiselet, – Isabelle ARNAL, Professeur d'Économie Gestion Commerciale en BTS NRC au Lycée L'Oiselet, – Julie BOGHOSSIAN, Professeur Documentaliste au Lycée Gambetta, – Nadia AMIRAT, Professeur d'Économie Gestion Vente et Commerce au Lycée Gambetta, – Nadia STRUGALA, Professeur d'Économie Gestion Vente et Commerce au Lycée Gambetta, – Sandrine VALENTIN, Professeur de Français et Histoire Géographie au Lycée Gambetta, – François DUCREUX, Professeur d'Anglais en BTS NRC au Lycée L'Oiselet, – Bernard GARCIN, Professeur d'Économie Gestion Commerciale en BTS NRC au Lycée L'Oiselet.
Nature de l'action	Compréhension de texte (ponctuation, évaluation qualitative et structuration de l'information, restitution sous forme de carte mentale).
Formalisation de l'action	Création d'un « Kit Bac Pro BTS ».
Élèves concernés	Baccalauréat professionnel Vente (Prospection – Négociation – Suivi de clientèle).

Après avoir rencontré en cours et hors cours, des professeurs du Lycée L'Oiselet de BTS Management des Unités Commerciales (MUC) et Négociation Relation Clientèle (NRC), au printemps 2015, nous avons défini avec eux, les points faibles de nos élèves bacheliers professionnels lorsqu'ils arrivent en BTS.

D'une manière générale, les axes d'amélioration, qui seront déclinés en deux temps de travail et selon l'année du cursus de Bac Pro, sont les suivants :

- l'appréhension et la compréhension de textes longs et différenciés (classe de seconde, temps 1),
- la capacité à structurer un document, une idée, une pensée... (classes de seconde et première, temps 1),
- la capacité à restituer à l'oral un sujet pourtant travaillé (classe de seconde, temps 2 et classe de première, temps 1),
- la prise de notes et synthèse (classe de première, temps 2),
- l'autonomie (classe de première, temps 2 et peut-être en classe terminale).

Le point sur...

L'ensemble pourra évoluer en fonction des constats qui seront établis.

À partir de là, nous avons créé un « KIT » de travail et nous avons proposé deux temps en classe de seconde pour aborder les deux premiers axes. Le premier temps se déroule du 12 au 15 octobre, le second au mois de mars.

1/ Le premier temps a pour objectifs d'amener l'élève à :

- comprendre un texte, en particulier en prenant conscience de la force de la ponctuation,
- différencier l'important du superflu,
- identifier et comprendre la structuration d'un texte.

Lundi 12/10	Mardi 13/10	Jeudi 15/10
	La structure aide à la compréhension « Je déchire en stage »	
Intro : Bilan BTS La ponctuation donne le sens « Lettre d'amour ou de rupture... »	Créer un document structuré Travail en groupe de 2 « Les qualités du vendeur »	
Important et superflu « Je déchire en stage »	Structurer un document existant « La discrimination à l'embauche »	Restitution Bilan et carte mentale
	Bilan et synthèse	Carte mentale Conclusion

Deux anciens élèves de Bac Pro, actuellement en BTS, viendront en novembre pour exposer aux élèves de seconde professionnelle quels ont été leurs atouts et leurs difficultés en BTS.

Les professeurs participant à ce projet (Français – Histoire-Géographie, Arts Appliqués et matières professionnelles) proposeront des exercices en lien avec le référentiel en reprenant les apprentissages de la passerelle, afin d'entraîner l'élève régulièrement pour que les objectifs soient atteints en fin d'année.

2/ Le second temps se déroulera en mars et le KIT est en cours de construction.

≡ KIT BAC PRO BTS (premiers éléments)

— **Une méthode pour travailler**
Lycée Gambetta et Lycée l'Oiselet
à Bourgoin-Jallieu

Les élèves que nous accompagnons aujourd'hui devront sans cesse s'adapter aux changements. Il est souhaitable qu'ils apprennent à s'organiser pour faire face à ces défis en ayant, dès la classe de seconde et ce jusqu'au BTS, une méthode de travail. Cette méthode permet de mettre en place les moyens de s'organiser afin d'être le plus efficace possible dans son travail. Elle consiste à appréhender avec logique, méthode et ordre le travail que l'on doit faire. Elle aide à hiérarchiser les tâches en fonction de leur urgence et à établir un planning de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire. L'intérêt de mettre en œuvre une méthode de travail est d'être plus efficace dans la réalisation de ses activités et d'avoir une vue claire de ce qui est à faire. Cela permet également un gain

de temps dans le cadre d'un travail plus qualitatif. Enfin, une méthode de travail favorise l'apprentissage de l'autonomie, évite un stress inutile et permet de mieux intégrer les éléments de connaissances indispensables à l'examen préparé.

Dans le cadre de cette action concertée, les professeurs vont se donner deux objectifs simples :

- apprendre aux élèves à faire la distinction entre l'essentiel et l'accessoire et à prendre des notes,
- apprendre aux élèves à travailler en trois étapes.

Dans un premier temps, nous verrons l'organisation du travail. Une seconde partie concernera la prise de notes. Enfin, nous traiterons des travaux à l'écrit, puis des travaux à l'oral.

1. UNE MÉTHODE DE TRAVAIL POUR PARTICIPER À UNE FORMATION

Préparer sa participation en apportant son matériel, sa calculatrice, ses livres et cahier pour la prise de notes.

Un cours se voit **3 fois** :

- une première fois en classe (Écoute active) ; vous devez écouter attentivement, prendre des notes et faire tous les exercices d'application. Ainsi le cours reste fixé dans votre mémoire pendant 48 heures,
- une seconde fois, **sous 48 heures**, pour vérifier et organiser votre prise de notes,
- une troisième fois sous **trois semaines** pour refaire une partie des exercices vus pendant la

Le point sur...

formation. Le cours commence à être installé dans votre mémoire.

La plus grande partie de votre travail à domicile consiste donc à vérifier et à organiser votre prise de notes.

2. LA PRISE DE NOTES

2.1. Les circonstances dans lesquelles un vendeur doit prendre des notes

Chez un client : quand vous assurez un rendez-vous chez un client ou un prospect vous devez prendre des notes pour retenir les points abordés et ainsi ne rien oublier quand vous mettrez de l'ordre dans vos notes pour rédiger le compte-rendu. Vous ne pouvez pas recopier sur un papier l'intégralité de la conversation. Vous ne pouvez pas, non plus, demander à votre client de répéter systématiquement tous ses propos.

Rappel : un commercial est employé pour passer le plus de temps possible en clientèle.

Avec votre supérieur hiérarchique : quand vous participez à une réunion avec votre supérieur hiérarchique, vous devez prendre des notes pour retenir les points abordés. Il ne faut pas oublier que quand vous serez seul sur la route pour faire la tournée de votre clientèle, votre supérieur hiérarchique ne sera pas là pour vous rappeler les consignes. Pendant la réunion, vous pouvez, parfois, demander à votre directeur commercial de revenir sur une explication, sans que cela soit systématique.

Votre entreprise vous finance une formation : l'entreprise investit pour vous faire évoluer. Vous êtes en situation d'apprentissage. Quand vous assistez à une conférence ou que vous suivez une formation professionnelle, il vous faut prendre des notes (dans le cadre d'une formation, il est difficile d'interrompre l'intervenant pour lui demander de revenir sur une diapositive).

Après la formation, il sera nécessaire de revoir et de réorganiser vos notes pour pouvoir vous appuyer sur ce nouveau savoir et en tirer profit.

2.2. Les techniques de prise de notes

La prise de notes constitue un moyen efficace pour apprendre et pour transcrire ce que vous avez vu et entendu dans une formulation qui vous est propre.

La prise de note s'articule autour des notions suivantes :

– apporter votre matériel de prise de notes et éventuellement une calculatrice,

- ne pas vous placer à côté d'une personne qui a tendance à bavarder,
- vous placer à un endroit qui vous permet de bien voir ce qui est projeté ou présenté,
- faire preuve d'écoute active,
- noter l'essentiel,
- faire le plan,
- bien noter le vocabulaire (mots clés) et les expressions à caractère professionnel,
- noter et surligner les formules importantes,
- bien noter les procédures de calcul pendant les exercices d'application,
- penser à espacer les phrases pour pouvoir compléter vos notes au moment de la relecture le soir même à votre domicile.

2.3. Quelques exemples d'exercices d'entraînement et de compréhension

Exercice n° 1 : La notion de vocabulaire à caractère commercial

Sur la base d'un texte en conformité avec le référentiel, recopier tous les mots qui font partie du vocabulaire spécifique à l'activité commerciale.

Exercice n° 2 : La notion d'importance

Sur la base d'un texte en conformité avec le référentiel, surligner ce qui est important à conserver dans le cadre de votre prise de notes.

Exercice n° 3 : La notion de superflu

Sur la base d'un texte en conformité avec le référentiel, rayer ce qui est inutile de retenir dans le cadre de votre prise de notes.

Exercice n° 4 : La notion de plan

Sur la base d'un texte en conformité avec le référentiel, faire le plan :

- découper le texte en quatre parties : introduction, deux paragraphes, conclusion,
- donner un titre à chaque paragraphe,
- donner un titre à ce texte.

Exercice n° 5 : La notion de résumé

Sur la base d'un texte en conformité avec le référentiel, faire le plan :

- découper le texte en quatre parties : introduction, deux paragraphes, conclusion,
- donner un titre à chaque paragraphe,
- donner un titre à ce texte,
- résumer ce texte en 50 mots.

Exercice n° 6 : Les techniques de la prise de notes

- ouvrir un moteur de recherche sur l'Internet,
- rechercher des textes concernant la prise de notes,

Le point sur...

- lire ces textes en prenant des notes,
- rédiger un rapport de 2 pages écrites à la main avec introduction et conclusion concernant votre organisation pour prendre des notes.

Rapport 2 pages : Comment je vais m'organiser pour prendre des notes ?

Introduction : Présentation du sujet, annonce du plan.

2 ou 3 paragraphes au cours desquels vous aborderez la présentation générale des méthodes de prise de notes issues de votre recherche documentaire sur l'Internet, votre façon personnelle de vous organiser avec le choix de votre support, les points de repères pour vous souvenir avec le plan de l'intervention, les mots clés, les formules, ce que vous ferez pendant le cours, ce que vous ferez le soir pour compléter et réorganiser.

Conclusion : Ce que le lecteur doit retenir de votre présentation.

Attention : Le rapport n'est pas noté (pour éviter que le même rapport soit utilisé d'une année sur l'autre). C'est un devoir surveillé sur ce sujet qui sera noté.

2.4. Est-ce qu'un étudiant peut prendre des notes pour un autre étudiant ?

NON

La prise de notes est **un exercice personnel**. Chacun se doit de prendre des notes avec **des mots et une formulation qui lui sont propres**.

3. UNE MÉTHODE POUR RÉALISER UN TRAVAIL À L'ÉCRIT

Bien penser à apporter tout votre matériel ainsi qu'une calculatrice avec des piles de rechange. Lire la totalité de l'énoncé et surligner. Bien lire les questions posées pour bien comprendre ce qui est demandé. Dans un barème de correction il n'y a pas de points attribués à ce qui n'est pas demandé.

- Faire un brouillon.
- Recomposer.
- Rédiger.
- Relire.
- Penser à gérer votre temps pour pouvoir donner une réponse, même incomplète, à chaque question.

4. RÉFLEXION SUR DES CONSEILS POUR FAIRE UNE INTERVENTION À L'ORAL

Avant l'oral :

- **Préparer des supports** (Diaporama sur Powerpoint, autres documents pertinents...) :
 - soigner la présentation des documents,
 - soigner l'orthographe,
 - mettre en valeur les diapositives sur Powerpoint (lisibilité, couleurs,...).
- **S'entraîner** à la présentation orale (plusieurs fois, seul ou en groupe) :
 - pour maîtriser le discours,
 - pour maîtriser le matériel et être à l'aise avec son diaporama,
 - pour savoir gérer le temps dont on dispose.
- Apprendre à **Gérer son stress**

Pendant l'oral :

- **Soigner le verbal** (soigner le vocabulaire, utiliser un langage professionnel et « soutenu »), soigner le **para verbal** (maîtriser le débit de parole, adopter un ton dynamique, travailler le volume de la voix...) et travailler **le non-verbal** (tenue professionnelle, contrôle de la gestuelle, maîtrise de l'espace au tableau...).
- **S'exprimer** clairement.
- **Justifier** ses propos.
- **Argumenter**.
- **Répondre** à des questions calmement.

Après l'oral :

- Rebondir sur les difficultés pour s'améliorer :
 - améliorer la présentation,
 - retravailler le diaporama,
 - travailler les points de blocage ou difficultés.

CONCLUSION

Votre bien le plus précieux, c'est **votre éducation**.

La méthode de travail et la prise de notes sont la voie de votre **autonomie**.

Il faut savoir faire le tri et **séparer ce qui est important de ce qui n'est qu'accessoire. Un cours se voit trois fois (cf. 1.)**.

Il faut savoir s'organiser pour avoir une bonne note dans le cadre d'un devoir à l'écrit comme à l'oral. Donner une réponse, même incomplète à chaque question, vous permet de profiter au mieux du barème de correction.

Groupe de travail : Audrey LEBOURG, Professeur d'Arts Appliqués au Lycée Gambetta,
Christine PROVOOST, Professeur de Français en BTS NRC au Lycée l'Oiselet,
Isabelle ARNAL, Professeur d'Économie Gestion Commerciale en BTS NRC au Lycée l'Oiselet,
Julie BOGHOSSIAN, Professeur Documentaliste au Lycée Gambetta,
Nadia AMIRAT, Professeur d'Économie Gestion Vente et Commerce au Lycée Gambetta,
Nadia STRUGALA, Professeur d'Économie Gestion Vente et Commerce au Lycée Gambetta,
Sandrine VALENTIN, Professeur de Français et Histoire Géographie au Lycée Gambetta,
François DUCREUX, Professeur d'Anglais en BTS NRC au Lycée l'Oiselet,
Bernard GARCIN, Professeur d'Économie Gestion commerciale en BTS NRC au Lycée l'Oiselet.

Projet Liaison BAC PRO/BTS Nord Isère

Lycée Professionnel Odysée
Académie de Grenoble

Les réseaux et les acteurs

Les Lycées Professionnels et les LGT du Nord Isère se sont mobilisés autour du projet de *Continuum* Bac Pro-BTS pour créer une synergie et permettre un réel accompagnement des bacheliers professionnels en BTS. La démarche est d'autant plus pertinente que certains de ces établissements sont situés dans des zones sensibles, d'une grande fragilité économique et sans mobilité des élèves. Le Lycée Professionnel L'Odysée, dont je suis proviseure adjointe est un de ces établissements. Il est partenaire du réseau « Nord Isère » qui comprend 3 LP et 4 LGT. Ce qui représente un certain nombre de formations en Bac Pro et BTS. La conviction et la mobilisation des chefs d'établissements ainsi que l'appui des Corps d'inspection ont été essentiels à la réussite de cette démarche. Un projet commun a été élaboré avec les établissements partenaires ; à chacun de le suivre au plus près en fonction de ses spécificités. Mais chaque entité peut créer d'autres dispositifs parallèles comme c'est le cas pour le LP L'Odysée.

Le projet commun se décline autour de deux axes

Axe 1 : Préparer les bacheliers professionnels à intégrer le BTS

C'est la mise en place en réseau d'établissements, d'échanges de pratiques entre enseignants de Bac Pro et de BTS, en croisant les référentiels et définissant un cahier des charges sur les attendus Bac Pro et BTS que la cohésion des équipes s'est créée. Ces rencontres ont aussi permis le montage conjoint de séances pédagogiques. Ce rapprochement a certainement été une des pierres angulaires de la réussite de ces actions. De plus, les journées d'immersions dynamiques dans les sections de STS, notamment sur les plateaux techniques autour de projets pédagogiques déjà travaillés en amont ont donné de l'appétence aux élèves de terminales.

En interne, c'est par l'accompagnement personnalisé en première et en terminale, autour d'un travail par compétences et des modules de renforcement animés par des enseignants de toutes disciplines que l'idée du post Bac s'est renforcée chez les enseignants et les élèves. Cette année le dispositif « Tutorat Enseignant Élève » avec un professeur référent qui accompagne le jeune dans sa démarche de poursuite d'études, a rencontré une forte adhésion.

Axe 2 : Faire réussir les bacheliers professionnels en BTS

L'accueil en BTS par un encadrement spécifique comme les « ateliers de réussite » est indispensable à la réussite de ces élèves. Il reste maintenant à mobiliser toutes les équipes de BTS pour faire évoluer les pratiques pédagogiques dans ce sens. C'est ce qui se met en place avec le LGT voisin du nôtre, des séquences spécifiques animées par des professeurs du LP au cours du premier trimestre de BTS avec un contenu préparé conjointement. Des professeurs de LP en BTS, voilà un dispositif qui chasse bien des idées reçues.

Le zoom sur un des projets du réseau : le projet du LP L'Odysée de Pont de Chéruy en Isère

Depuis deux ans, nous proposons aux élèves de terminale qui souhaitent intégrer un BTS (plus de 60 %), un module de préparation au BTS sur une période de 6 semaines, entièrement préparé et animé par les professeurs de terminales (générale et professionnelle) et de BTS. Ces élèves sont extraits des séances d'AP (donc pas de surcharge horaire). Ce module se déroule dans les deux établissements. C'est à partir d'une situation professionnelle simulée que les élèves renforcent leurs compétences en anglais, mathématiques, français et dans le champ professionnel. Un bilan personnalisé est réalisé pour chacun. Cette expérience s'est avérée « gagnant-gagnant » : une valorisation et une reconnaissance du travail des enseignants du LP qui ont vu tout l'intérêt d'accompagner les jeunes dans leur projet de poursuite d'études (motivation accrue, relationnel amélioré, ambition commune), les jeunes qui ont tous obtenu une place en BTS (dont deux en alternance) et qui ont restauré l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes, les enseignants de BTS qui connaissent mieux les pratiques pédagogiques en LP et qui l'adaptent à leur contenu. Mais la pérennité du projet est encore dépendante des équipes (direction, enseignants, chef des travaux, COP) et également du financement de ce dispositif par l'académie. Les très bons résultats d'affectation de bacheliers en BTS au LP L'Odysée en juillet 2015 (+ de 52 %), démontrent toute la pertinence de ce dispositif. Nous avons bousculé des représentations erronées et sclérosantes. Il faut maintenant ancrer ces pratiques et intensifier nos efforts sur la réussite en BTS.

Témoignage du Lycée Louise Michel

Le Lycée Louise Michel de Grenoble s'est engagé dans un projet en réseau visant à améliorer l'intégration des bacheliers professionnels en STS. Ce réseau comprend les 6 STS tertiaires, les classes de Baccalauréat professionnel *Gestion Administration* de ce lycée ainsi que les sections professionnelles de trois autres lycées du bassin grenoblois.

Dans ce cadre, les équipes pédagogiques du Lycée Louise Michel mènent différentes actions pour :

- mettre en place des modules de réussite à l'examen du BTS,
- développer l'immersion d'élèves de Bac professionnels en STS,
- entreprendre des missions concrètes mettant en relation des élèves de Bac Pro et de STS.

Nous avons ainsi permis aux élèves de Bac Pro et de STS, de participer à l'organisation de plusieurs séminaires de la FFMAS⁽¹⁾ et de concevoir un journal pour la filière Gestion-Administration.



Missions d'accueil par des STS et Bac Pro au séminaire de la FFMAS 2015.

Le projet de création de journal

Il a aussi donné lieu à une présentation lors d'un séminaire d'enseignants en Gestion Administration. Deux professeurs, V. Tacchini et G. Vallet Dormoy du Lycée Louise Michel ont mené ce travail collaboratif durant le 4^e trimestre 2014 entre une vingtaine d'élèves de STS Assistant de Manager (AM) et de Bac Pro Gestion Administration (GA).

Au départ chaque professeur a mené un travail distinct avec ses élèves :

- rédaction de la charte graphique du journal par les étudiants AM,

Académie de Grenoble

- sélection de thèmes et rédaction d'articles par les élèves GA.

Puis des échanges ont été organisés entre les deux classes pour la conception du journal et sa présentation lors du séminaire :

- au sujet de la charte graphique applicable au journal et des règles à respecter en matière de presse écrite,
- sur la réalisation et la mise en page du journal,
- sur les règles d'accueil à adopter pour le séminaire et sur la réalisation de jeux de rôle pour se mettre en situation,
- sur l'élaboration d'une vidéo pour témoigner de l'action et du rôle de chacun,
- sur la prise de parole en public des élèves pour exposer le déroulement du projet et témoigner de leur expérience au séminaire.

Il a fallu surmonter quelques difficultés de conciliation d'emplois du temps pour faire en sorte que les classes se rencontrent plus facilement, mais dans l'ensemble, il n'y a pas eu de d'écueil majeur.

Cette collaboration a été très enrichissante aussi bien pour les élèves, placés dans un contexte professionnel concret que pour les enseignants impliqués dans ce projet.

- Les Bac Pro ont pu s'enrichir de l'expérience des STS ; travaillant dans un contexte moins scolaire, cela leur a laissé entrevoir la possibilité d'une poursuite d'étude supérieure. Les BTS ont pu, quant à eux, encadrer une équipe et se sentir valorisés.
 - Les élèves ont surtout développé des savoirs être et des savoirs-faire (prise de notes, rédaction, travaux de recherche, intégration des normes, écoute active, prise de parole en public, posture professionnelle...).
- Enfin ce projet a permis d'accroître la motivation de tous les apprenants, leur confiance en eux et de faire évoluer les représentations.
- Mais cette collaboration a aussi été très fructueuse pour les enseignants qui ont échangé sur les deux différents référentiels de diplômes, conçu des scénarios pédagogiques en commun et organisé les rencontres entre élèves et étudiants.

(1) FFMAS : Fédération Française des Métiers de l'Assistanat et du Secrétariat.

Le point sur . . .

Le dispositif « Bac Pro + » de l'académie de Poitiers

Philippe BERTON
Inspecteur de l'Éducation nationale
Économie-gestion
Académie de Poitiers

« France Stratégie » vient récemment de publier une étude sur « l'ascenseur social »⁽¹⁾. Celle-ci montre une disparité entre les régions françaises et pointe notamment la région Poitou-Charentes en bas du classement. La difficulté d'accès des jeunes aux études supérieures est une des raisons majeures de cette faible mobilité sociale ascendante pointée par l'étude. Certes les statistiques de l'académie de Poitiers montrent un retard par rapport à la moyenne nationale sur le taux d'accès aux études supérieures et de là sur les performances éducatives, c'est-à-dire l'obtention d'un diplôme du supérieur. Pour autant, sur la même période, l'académie de Poitiers affiche un très bon taux de réussite des bacheliers professionnels au BTS (aux sessions 2013 et 2014, Limoges arrive respectivement en 5^e et 6^e position). Cette donnée corrobore le flux important de ce public désireux d'accéder à une Section de Technicien Supérieur. La liaison « Bac – 3/Bac + 3 » constitue un des axes prioritaires du projet académique depuis plusieurs années. Elle s'illustre, entre autre, avec un dispositif pédagogique dédié aux bacheliers professionnels : « Bac Pro + ».



≡ De l'ambition à l'accompagnement vers la réussite

Le dispositif initial fut expérimenté pour une spécialité de Baccalauréat professionnel « Maintenance des Véhicules Automobiles » à la demande d'un IUT qui était en difficulté de recrutement. Il s'agissait de donner de l'ambition à des bacheliers qui, pour autant, n'avaient pas de difficultés d'insertion. L'année suivante, à la

rentrée 2007, il a été proposé de rajouter dans l'expérimentation la spécialité « Secrétariat » dont la finalité était différente. En effet, ces élèves qui aspiraient plus facilement à poursuivre des études en STS en étaient souvent empêchés faute de places disponibles.

≡ Une volonté de formaliser les pratiques et d'institutionnaliser le dispositif

Si des équipes pédagogiques des Lycées Professionnels accompagnaient des bacheliers vers la poursuite d'études, les pratiques restaient souvent informelles et parfois limitées à la présentation par un lycée voisin de sa STS proposée. Il est apparu nécessaire de généraliser le dispositif expérimental « Bac Pro + » en le proposant aux 75 lycées professionnels de l'académie. Les objectifs fixés sont les suivants :

- ouvrir à toutes les spécialités professionnelles et tous les profils d'élèves le dispositif,
- accompagner les bacheliers professionnels sur trois ans : l'année de terminale et les deux années de STS,
- augmenter le taux de réussite des bacheliers professionnels au BTS.

Dès lors un pilote académique est nommé par le recteur : le doyen des IEN ET/EG/IO (Enseignement Technique, Enseignement Général, Information et Orientation). Ce dernier propose, en lien étroit avec le Chef du service académique de l'information et de l'orientation, un protocole (annexe 1) et des outils de pilotage :

- une charte tripartite (annexe 2),
- une présentation du projet pédagogique (annexe 3),

(1) Clément Dherbécourt, département Société, institutions et politiques sociales, notes d'analyse cf. <http://www.strategie.gouv.fr>

Le point sur...

- une grille d'évaluation (annexe 4),
- une fiche de suivi de l'accompagnement (annexe 5).

≡ Un dispositif qui démontre son efficacité

La généralisation de « Bac Pro + » a permis d'augmenter massivement le nombre de bacheliers volontaires engagés dans le dispositif. Sur l'année 2013/2014 se sont engagés 187 candidats bacheliers, soit une progression de 50 % depuis les deux dernières campagnes (annexe 6).

Plus de 80 % des bacheliers professionnels qui ont bénéficié d'un sésame l'utilisent pour une poursuite d'études, majoritairement pour un BTS sous statut scolaire. Depuis quatre années, en moyenne, 600 bacheliers professionnels sont présents dans une STS du secteur public de l'académie. Le dispositif « Bac Pro + » est à ce jour à 30 % de sa capacité ? (concerne à ce jour 30 % de cette capacité).

Le suivi de cohorte réalisé sur les trois années (annexe 7) montre :

- que le taux de décrochage entre la première année de STS et la deuxième année est très faible (3 %). Cela laisse à penser que l'accompagnement des jeunes se poursuit en STS,
- qu'à la session de BTS 2013, les bacheliers professionnels « Bac Pro + » (38 candidats) réussissent nettement mieux (+ 8 pts) que la moyenne des bacheliers professionnels. Leur

réussite approche la moyenne académique tous candidats confondus. Pour la session précédente, 2012 (12 candidats « Bac Pro + ») l'écart était également supérieur de + 6 pts. Certes, même si la cohorte est faible on peut raisonnablement en conclure qu'il y a un effet « dispositif » sur la réussite des bacheliers professionnels au BTS.

≡ Un besoin de renforcer l'accompagnement

Le suivi sur 5 années du dispositif montre qu'il est nécessaire de renforcer certains points. Les projets pédagogiques pourraient s'étoffer davantage notamment par une plus grande implication des disciplines de l'enseignement général. D'autant que l'analyse des résultats au BTS montre clairement que les moyennes les plus faibles obtenues par les bacheliers professionnels le sont dans des épreuves de langues vivantes ou de mathématiques.

Le dispositif « Bac Pro + » concerne aujourd'hui plus de 30 % des bacheliers professionnels qui entrent dans une STS et plus de 40 % des Lycées Professionnels. L'installation d'un protocole et d'une formalisation des projets pédagogiques ont réduit considérablement le nombre d'abandons des jeunes qui s'engageaient dans le dispositif. Il reste perfectible notamment dans le suivi mis en œuvre sur les deux années de STS. Pour autant, « Bac Pro + » apporte une réelle plus-value aux élèves pour leur réussite au BTS.

Annexe 1 : PROTOCOLE DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF « BAC PRO + »

Courrier du recteur aux LP pour informer dans quel BTS sont les élèves « Bac + » de la promotion N – 1.	Septembre N
Courrier du recteur aux LGT pour rappeler qu'ils accueillent des élèves « Bac + » de la promotion N – 1 et qu'ils prévoient un accompagnement.	Septembre N
Courrier du recteur pour lancer le dispositif « Bac + » promo N accompagné de la charte et de la fiche d'évaluation.	Fin septembre
Les LP inscrivent en ligne les élèves de terminale Bac Pro. Les LP finalisent les contacts pour trouver le ou les LGT partenaires.	Fin septembre/ Fin octobre N
Courriers aux Corps d'inspections (IA-IPR, IEN EG/ET/IO) pour informer des LP/LGT engagés et des spécialités de Bac Pro.	Novembre N
Les LP envoient la charte « Bac + » aux autorités académiques accompagnée de la formalisation du projet pédagogique.	Décembre N
Réunion du jury académique.	Début Mai N
Courrier au LP pour informer quels sont les lauréats du sésame « Bac + » de la promotion N.	Mai N
Courrier aux LGT pour veiller que les lauréats du sésame « Bac + » de la promotion N soient inscrits sur les listes de BTS.	Mai N
Courrier aux LGT pour récupérer les informations du dispositif d'accompagnement des élèves « Bac + » de la promotion N – 1.	Juin N
Bilan par le coordonnateur du dispositif au recteur et diffusion aux Corps d'inspection et au SAIO.	Fin juin N

Annexe 2 : CHARTE DU DISPOSITIF « BAC PRO + »

Dispositif expérimental « Bac Pro + » : Accompagnement vers une poursuite d'études après le Baccalauréat professionnel

Entre

Mme, Monsieur proviseur(e) du lycée , établissement d'origine, dans lequel l'élève est scolarisé(e) en terminale professionnelle – année scolaire 201../201..

Mme, Monsieur proviseur(e) du lycée d'accueil ou Directeur d'IUT – année scolaire 20../20.., ayant classe(s) de Section de Technicien Supérieur ou de DUT (spécialités)

Mlle, Monsieur , élève de terminale professionnelle (spécialité) – année scolaire 201../201..

Il a été convenu, chacun pour ce qui le concerne, de s'engager de façon partenariale dans le dispositif académique « Bac Pro + », dispositif de valorisation et d'accompagnement de la poursuite d'études des bacheliers professionnels, et de mettre en œuvre toute disposition utile permettant de :

— Les établissements d'origine et d'accueil

1. Faire découvrir à l'élève, futur bachelier professionnel, l'enseignement supérieur et le préparer à réussir sa poursuite d'études en Section de Technicien Supérieur ou en Institut Universitaire Technologique.
2. Réaliser un accompagnement spécifique de l'élève complémentaire aux heures « d'accompagnement personnalisé », sur projet pédagogique et sur projet d'orientation, grâce au partenariat des enseignants du lycée d'origine, des enseignants et étudiants du lycée ou IUT d'accueil.
3. Accompagner l'élève, futur étudiant, dans ses choix de poursuite d'études, jusqu'à lui proposer, s'il obtient le sésame « Bac Pro + » délivré par le jury, une place dans une Section de Technicien Supérieur d'un lycée public de l'académie préparant par la voie scolaire un BTS ou un DUT dont la spécialité correspond à celle de son Baccalauréat professionnel.
4. Procéder à l'évaluation de l'engagement et de la motivation de l'élève, à mi-parcours en janvier, et en session de jury en 201.. pour la délivrance du sésame « Bac Pro + ».
5. Procéder, à un retour d'information, vers l'établissement d'origine sur le devenir de l'élève ayant obtenu un sésame et une place dans une formation de Section de Technicien Supérieur ou en Institut Universitaire Technologique, l'année suivante.

— L'élève

1. Participer pleinement aux activités proposées dans le cadre du dispositif, par les établissements et leurs équipes.
2. Faire preuve d'une réelle motivation et progresser de façon volontaire et régulière afin d'obtenir à terme une validation « Bac Pro + ».
3. Formuler plusieurs vœux diversifiés géographiquement et effectuer les démarches nécessaires, dans les formes et délais prévus, sur le site « Admission-postbac.fr » pour obtenir une admission dans une formation de Section de Technicien Supérieur ou d'IUT correspondant à sa spécialité, parmi celles proposées dans l'académie.

A le 201.....

Signature du chef d'établissement d'origine

Signature de l'élève

Signature du chef d'établissement d'accueil

Annexe 3 : PRÉSENTATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE « BAC PRO + »



Dispositif « Bac Pro + » année 20..-20..

Nom du LP :	Nom du LGT ou IUT :
Spécialité Bac Pro :	Spécialité BTS ou DUT :

Durée et fréquence du projet :

Descriptif du projet pédagogique :

(Thème principal, compétences travaillées, nature des séances, nature des visite(s)...)

Nature des travaux demandés à l'élève :

(Recherche, présentation orale, élaboration de dossiers...)

Nom des acteurs impliqués et rôle de chacun :

(Professeurs disciplines, documentaliste, COP, Entreprise... précisez le coordonnateur du dispositif)



Annexe 4 : GRILLE D'ÉVALUATION « BAC PRO + »



Évaluation	Début de projet			Milieu de projet			Fin de projet					
	--	-	+	++	--	-	+	++	--	-	+	++
Aptitudes et compétences transversales												
Investissement/Motivation												
Curiosité/Prise d'initiatives												
Qualités relationnelles (expression orale, discrétion, gestion des conflits)												
Capacité d'analyse												
Capacité de remise en cause												
Responsabilité												
Qualités organisationnelles												
Adaptation au rythme de travail												
Autonomie												
Analyse de documents												
Utilisation pertinente des ressources												
Qualités rédactionnelles (y compris orthographe)												
Utilisation des outils informatiques												
Autres...												
Évaluation												
Avis de l'équipe du LP sur l'opportunité de poursuite d'études supérieures	Très favorable <input type="checkbox"/>			Favorable <input type="checkbox"/>			Défavorable <input type="checkbox"/>					
Spécialité(s) BTS demandée(s) :												
Autre diplôme demandé :												

Le point sur...

Annexe 5 : FICHE DE SUIVI DE L'ACCOMPAGNEMENT « BAC PRO + »

Année 2 : 1^{re} année STS 20..-20.. :

Nom et lieu de l'établissement :

Noms et disciplines de l'enseignant coordonnateur du projet :

Liste des élèves « Bac Pro + » en 1^{re} année de BTS :

Nom	Prénom	LP d'origine	Spécialité de BTS	Abandon en cours d'année (O/N)	Décision passage en 2 ^e année de BTS (O/N)

Descriptif du projet pédagogique :

(Thème principal, nature des séances, nature des visite(s), durée, fréquence...)

Nature du travail demandé au candidat :

Rôle des acteurs impliqués :

(Professeurs disciplines, documentaliste, COP, Entreprise...)

Le point sur...

Annexe 5 (suite)

Année 3 : 2^e année STS 20..-20.. :

Nom et lieu de l'établissement :

Noms et disciplines de l'enseignant coordonnateur du projet :

Liste des élèves « Bac Pro + » en 2^e année de BTS :

Nom	Prénom	LP d'origine	Spécialité de BTS	Abandon en cours d'année (O/N)	Obtention du BTS (O/N)

Descriptif du projet pédagogique :

(Thème principal, nature des séances, nature des visite(s), durée, fréquence...)

Nature du travail demandé au candidat :

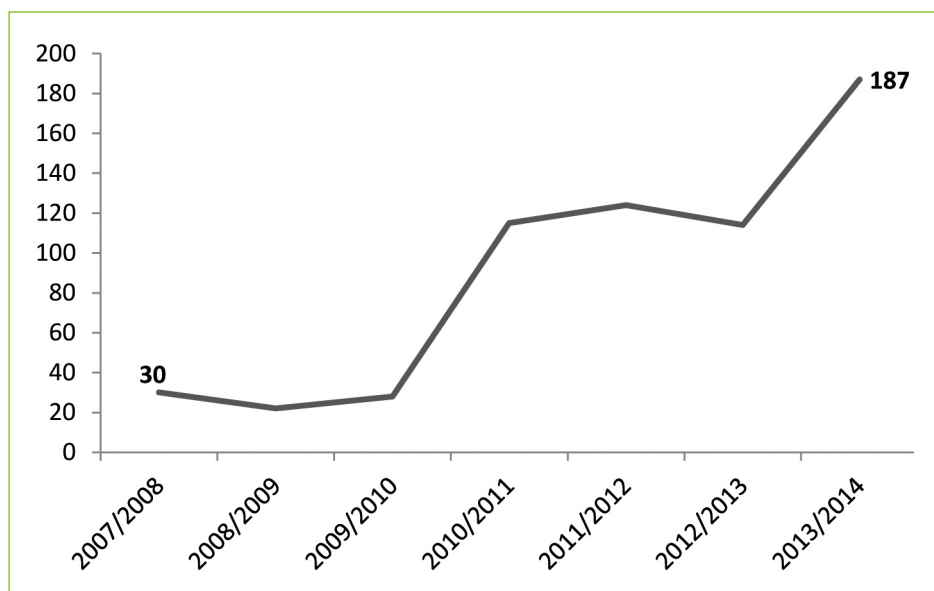
Rôle des acteurs impliqués :

(Professeurs disciplines, documentaliste, COP, Entreprise...)

Annexe 6 : ÉVOLUTION DU DISPOSITIF

2013-2014	Secteur de la production	Secteur des services	TOTAL
Élèves engagés	89	98	187

Un équilibre relativement stable entre le secteur de la production et celui des services même si ce dernier reste toujours supérieur.

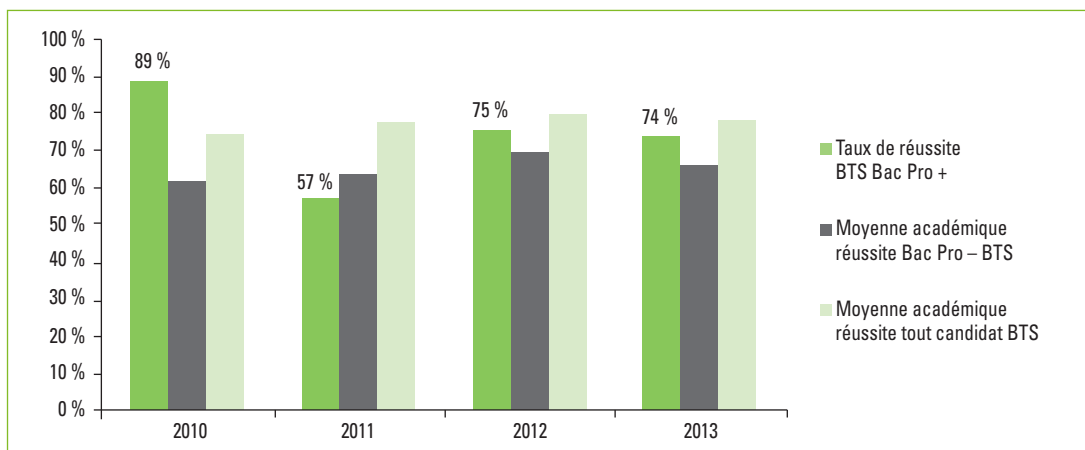


Annexe 7 : SUIVI DE COHORTE

Suivi de cohorte du dispositif « Bac Pro + »	T Bac Pro 2007/2008	T Bac Pro 2008/2009	T Bac Pro 2009/2010	T Bac Pro 2010/2011	T Bac Pro 2011/2012	T Bac Pro 2012/2013	T Bac Pro 2013/2014
Élèves engagés	30	22	28	115	124	114	187
Élèves validés par le jury	17	16	17	70	49	94	94 %
Élèves inscrits en enseignement supérieur (année N + 1)	17	14	15	61	37	81	
Taux de poursuite études supérieures	57 %	64 %	54 %	53 %	30 %	71 %	
Dont élèves inscrits en BTS2 scolaire	9	7	12	38	28		
Taux de décrochage en BTS scolaire	31 %	30 %	8 %	10 %	3 %		
Élèves ayant obtenu leur BTS SCOLAIRE	8	4	9	28			
Taux de réussite BTS scolaire en deux ans	89 %	57 %	75 %	74 %			

Session examen BTS	2010	2011	2012	2013
Moyenne académique réussite tout candidat BTS	74 %	77 %	79 %	78 %
Moyenne académique réussite Bac Pro – BTS	61 %	64 %	69 %	66 %
Taux de réussite BTS « Bac Pro + »	89 %	57 %	75 %	74 %
Taux de décrochage BTS SCOLAIRE BTS1/BTS2	31 %	30 %	8 %	10 %

Comparaison taux de réussite BTS



Le point sur . . .

Bac – 3/Bac + 3 : des continuités et des ruptures

Michel MAZAUDIER
IA-IPR Physique-chimie
Doyen des IA-IPR
Académie de Besançon

≡ Les orientations politiques

La volonté politique de porter à 50 % d'une classe d'âge, le nombre de diplômés du supérieur est déjà un objectif de la loi d'orientation de l'École de 2005 (loi Fillon) qui réaffirme également la volonté de porter à 80 % le taux d'une classe d'âge accédant au Baccalauréat.

La stratégie *Éducation et Formation 2020 de l'Union européenne* fixe à 40 % au moins la proportion de jeunes européens de 30 à 34 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou équivalent, d'ici 2020⁽¹⁾.

Avec la proportion de 77,2 % de bacheliers dans une génération à la session 2015 du Baccalauréat, dont 22,2 % de bacheliers professionnels, le taux visé de bacheliers est quasiment atteint⁽²⁾ et la France a dépassé depuis plusieurs années l'objectif *Éducation et Formation 2020* avec 43,6 % d'une tranche d'âge diplômée du supérieur.

Si l'orientation dans l'enseignement supérieur paraît statistiquement répondre aux objectifs fixés, le taux de réorientation ou de non-réinscription à l'issue de la première année s'élève à 37,5 %⁽³⁾. Il existe de multiples causes à ce taux d'échec, mais deux concernent tout particulièrement le système éducatif : l'aiguillage et l'adaptation aux études supérieures.

L'aiguillage consiste à privilégier l'orientation des bacheliers vers les études supérieures les plus adaptées à leur formation secondaire tout en tenant compte des flux par filière de Baccalauréat.

Ainsi, le taux d'inscription des bacheliers professionnels dans le supérieur est passé de 23 % en 2005 à 35,2 % en 2014⁽⁴⁾. Les Sections de Techniciens Supérieurs – STS – constituent la filière la plus adaptée pour ces bacheliers (le taux d'inscription étant de 26,2 %) et celle où ils réussissent le mieux ; par ailleurs, la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche de 2013 incite à ce type d'orientation. Parallèlement, les bacheliers technologiques se voient alors offrir un accès facilité vers les IUT en complément des STS. Dans un schéma antérieur, par une importante orientation en STS, les bacheliers technologiques étaient dans un continuum Bac – 2/Bac + 2 avec une logique de tuyaux d'orgues quant à la spécialité. Le choix politique d'accroître le nombre de diplômés du supérieur se traduit par la volonté d'un glissement de l'orientation des bacheliers technologiques vers les IUT et des bacheliers généraux vers les études supérieures longues : L1, CPGE ou grandes écoles.

L'adaptation, quant à elle, relève d'actions pédagogiques conduites dans les classes.

≡ Un exemple : l'académie de Besançon

Territoire rural avec deux pôles urbains abritant à eux seuls 41 % de la population régionale, la Franche-Comté représente un peu moins de 2 % de la population française.

Les 10 300 bacheliers se répartissent en 5 200 bacheliers généraux, 2 100 technologiques et

(1) D'après DEPP note d'Information n° 5, mars 2014.

(2) D'après : <http://www.education.gouv.fr/cid56455/le-baccalaureat-2015-session-de-juin.html>

(3) D'après *Repères et Références Statistiques – 2015* (DEPP).

(4) *Ib RERS 2015*.

2 900 bacheliers professionnels⁽⁵⁾ Pour des raisons culturelles et historiques, la part des bacheliers professionnels est plus élevée que la moyenne nationale.

≡ L'aiguillage

L'aiguillage fait appel à au moins trois dispositifs :

- l'information dispensée en amont par les acteurs de l'orientation et les enseignants, les forums et tous les sites en ligne dispensant conseils et informations,
- l'orientation active pour dissuader certains candidats de s'engager dans des études supérieures pour lesquelles leur probabilité de réussite est très faible, typiquement les bacheliers professionnels pour des études universitaires en licence,
- les cibles d'intégration : taux d'accueil des bacheliers professionnels en STS ou des bacheliers technologiques en IUT. Ces cibles ont fait l'objet de dialogues entre le rectorat, les établissements et l'université afin qu'elles soient partagées.

≡ L'adaptation ou l'accompagnement

Les flux d'orientation des séries générales, technologiques et professionnelles sont liés par un effet de glissement. Une inflexion des orientations demandent des actions en direction des trois types de publics en parallèle. C'est le choix qui a été fait dans l'académie de Besançon.

Pour les séries technologiques STI2D, STL et STMG, des chartes de partenariat ont été signées entre les deux IUT de l'université et l'ensemble des lycées concernés. Ces chartes engagent à accompagner les élèves dans leur choix d'orientation en organisant des rapprochements entre les étudiants et les lycéens : projets tutorés ou accompagnés par des étudiants de l'IUT, participation à des séances de travaux pratiques ou de projets en IUT, intervention d'étudiants dans les classes de terminales technologiques pour présenter les modalités de travail dans le supérieur ou la « vie étudiante »⁽⁶⁾, possibilité de co-intervention avec un enseignant en accompagnement personnalisé... Dans chaque lycée, un enseignant référent assure le lien avec un correspondant de l'IUT.

(5) Statistiques Baccalauréat 2015.

(6) Chaque région développe un schéma régional de la vie étudiante abordant le logement étudiant, les transports, la vie culturelle, la mixité sociale, l'emploi étudiant, l'action sociale...

(7) Rapport IGEN, Bilan de la mise en œuvre de l'axe 2 2013-2014, page 38.

(8) Voir <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article5025>

Une fois l'IUT intégré, une attention particulière est portée à ces bacheliers pour prévenir le décrochage : possibilité de tutorat, développement du travail entre pairs,...

La problématique d'adaptation des bacheliers professionnels en Sections de Techniciens Supérieurs (STS) est complexe sur bien des aspects :

- les Sections de Techniciens Supérieurs – STS – sont de nature très différente avec des contenus conceptuels plus ou moins importants ou faisant appel à de niveaux d'autonomie dès la première année plus ou moins élevés,
- les meilleurs élèves des Lycées Professionnels – LP – ne souhaitent pas toujours poursuivre leurs études. Souvent, se découvrent dans le supérieur des élèves n'ayant pu obtenir un contrat d'apprentissage et peu motivés pour passer plus de 30 heures hebdomadaires dans des salles de classe,
- le peu d'habitude d'un travail personnel hors temps scolaire même à minima⁽⁷⁾.

Dans l'académie, l'accompagnement des bacheliers professionnels pour la réussite en STS prend, comme pour les bacheliers technologiques, la forme d'un tuilage entre l'avant et l'après Baccalauréat. Un *vade-mecum*⁽⁸⁾ rédigé par des IA-IPR et des IEN 2nd degré balise des étapes indispensables à cet accompagnement :

- coopération entre les directions des lycées professionnels et du lycée d'accueil,
- repérage dès la classe de première professionnelle des lycéens dont le potentiel et l'appétence leur permettront de s'engager dans des études supérieures,
- lecture croisée des référentiels des diplômes,
- identification des difficultés potentielles.

Un plan d'accompagnement des établissements est déployé à la demande. Il prend la forme de réunions de travail entre professeurs animées par des inspecteurs. À l'issue de ces réunions, des actions sont mises en place pour permettre par exemple aux professeurs de LP de mieux connaître les modalités d'enseignement en STS et pour les enseignants des disciplines d'enseignement général d'identifier les acquis et les manques des élèves issus de Bac professionnel.

Depuis la réforme des lycées, les élèves bénéficient d'heures d'Accompagnement Personna-

lisé (AP). Cet accompagnement devrait jouer un rôle essentiel pour préparer à l'enseignement supérieur en développant des compétences transversales comme la lecture rapide de documents avec prise de notes, la rédaction de comptes-rendus, une initiation au travail en autonomie ou à la régularité du travail personnel.

Pour les élèves des sections professionnelles souhaitant entamer un cursus en STS, l'AP peut participer au renforcement de l'enseignement général en donnant aux élèves les moyens d'appréhender les enseignements sous un aspect plus conceptuel et en les préparant aux opérations de dé-contextualisation et de recontextualisation.

Une marge de progression significative existe encore dans ce domaine pour l'ensemble des séries.

Pour les bacheliers généraux, depuis plusieurs années des incitations fortes, coordonnées par le service académique de l'information et de l'orientation et les inspecteurs animateurs d'un groupe de travail intercatégoriel sur l'AP, sont dirigées vers les équipes de direction des lycées et l'université. Un cahier des charges pour les interventions d'universitaires dans les classes de première et de terminale de séries générales a été rédigé en partenariat avec l'université et certaines actions susceptibles de favoriser l'adaptation sont réalisées ; citons, l'introduction d'une thématique du programme par un universitaire et réinvestie en AP pour dégager des méthodes de suivi en amphithéâtre et en cours disciplinaire pour le contenu scientifique.

≡ L'état des lieux dans l'académie pour la rentrée 2015⁽⁹⁾

Les propositions acceptées pour les **bacheliers professionnels** s'élèvent à 83,1 % pour les études courtes, essentiellement en Sections de Techniciens Supérieurs (contre 71,3 % au niveau national).

38,8 % des places de STS étaient réservées aux bacheliers professionnels soit 790 places. 711 sur les 790 (soit 90 %) ont été acceptées.

23,8 % des places d'IUT étaient réservées aux **bacheliers technologiques**. Elles ont été acceptées à 98 % (311 sur 316). Ainsi, au 1^{er} octobre 2015, sur 1 300 inscrits en IUT, 358 (en tenant compte des redoublants) sont issus d'un Baccalauréat technologique.

(9) Source SAI0 de l'académie de Besançon, octobre 2015.

Les taux de propositions acceptées vers des études longues pour les **bacheliers généraux**, mais aussi les vœux 1 pour ces études demeurent pour l'académie légèrement inférieurs au taux national (de 2 points). Plusieurs explications sont identifiées, dont un effet « crise économique » qui engendre dans une région industrielle particulièrement touchée, une politique des petits pas et des effets « cliquets » vers l'employabilité : Bac puis Bac + 2 et peut-être Bac + 5.

Les résultats ci-dessus confirment que l'aiguillage est pilotable au niveau académique dans le cadre d'un processus de concertation à tous les niveaux.

L'adaptation, quant à elle, relève davantage des pratiques de classe et de l'efficacité des partenariats établis.

Il s'agit de repérer les potentiels, de considérer l'appétence, d'appréhender la capacité de l'élève à y investir du temps, d'informer sur les modalités pédagogiques, de combattre parfois les représentations personnelles, sociales ou familiales, de convaincre sur les meilleures orientations parmi les possibles. Le choix effectué est toujours un pari sur l'avenir.

Pour les lycées ruraux les plus souvent éloignés de centres universitaires, il devient difficile d'établir des partenariats suivis malgré les outils numériques : un contact ou un espace partagé ne remplacent pas la présence dans un établissement du supérieur pour y réaliser une partie de son projet de terminale. Le pouvoir de conviction, une connaissance fine des formations du supérieur dans leurs débouchés, leurs modalités et des élèves sont alors déterminants.

≡ Bac – 3/Bac + 3, des continuités et des ruptures

Le continuum Bac – 3/Bac + 3 devrait faire l'objet de continuité et de progressivité dans les niveaux de compétences attendus chez les étudiants pour éviter le découragement et le décrochage. Cette continuité, ce tuilage, peut s'amorcer au lycée – général et technologique ou professionnel – par une préparation à la poursuite d'études. Aujourd'hui, le besoin de cette préparation n'est plus tellement le recueil d'informations sur l'existence des formations, mais davantage la construction d'activités pédagogiques au cours desquelles l'élève est déjà placé dans la situation d'un étudiant. L'accompagnement personnalisé est un

Le point sur...

temps – mais ce n'est pas le seul – au cours duquel l'élève de première et terminale pourrait probablement mieux apprendre le métier d'étudiant.

Le *continuum* est également une rupture – et doit en être une – dans l'organisation des études, l'autonomie désormais accordée et le suivi un peu moins rapproché (à l'exception des classes préparatoires). Cette rupture – ces ruptures – marquent une transition au-delà de laquelle une part importante de responsabilité dans la réussite

des études supérieures est déléguée à l'étudiant. La rupture est encore plus importante lorsque l'orientation s'effectue vers un domaine non abordé en lycée, comme le droit par exemple.

La notion de *continuum* affirme une co-responsabilité des établissements secondaires et supérieurs dans la formation des étudiants. Co-responsabilité dont les acteurs ont désormais conscience et qui se traduit par la multiplicité des partenariats, des chartes et des conventions.

Le point sur . . .

BTS Pilotage des procédés

Jean-Pierre COLLIGNON
Inspecteur général de l'Éducation nationale,
Groupe STI

Le BTS Pilotage des procédés a été créé dans le cadre d'une complète réorganisation des BTS du secteur des industries dites de procédés (secteurs de la chimie, des industries des papiers et cartons, du caoutchouc, de la pharmacie, etc.). Cette réorganisation a conduit à clarifier les objectifs de plusieurs diplômes existants, en particulier le BTS Chimiste, le BTS Peintures, encres et adhésifs et le BTS des Industries papetières.

À la rentrée 2016 seront proposés :

- un BTS des Métiers de la Chimie orienté vers les activités de laboratoires et de formulation,
- un BTS Pilotage des procédés décrit ci-dessous.

Le BTS Peintures, Encres et Adhésifs et le BTS des Industries papetières seront abrogés.

≡ Définition de l'emploi et contexte professionnel du technicien supérieur Pilotage des procédés

Le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur « Pilotage de procédés » pilote et améliore au quotidien, dans le cadre des règles Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement (QHSSE), la production d'un atelier, d'une unité de fabrication ou de conditionnement, en résolvant les problèmes courants de la production. Il intervient sur tous les aspects d'optimisation des procédés pour la fabrication des produits existants et nouveaux, en vue d'améliorer les performances (consommation matières, coûts, impact environnemental, capacités et disponibilité des installations). Il prend en compte de manière permanente les enjeux de la transition énergétique (efficacité énergétique). Il est en liaison avec les différents services supports de l'entreprise et à ce titre il favorise la circulation de l'information. Il anime directement une équipe d'opérateurs dont il favorise la montée en compétence.

L'organisation du travail est liée à la typologie de la production et de l'entreprise : le technicien pourra être amené à assurer sa mission dans le cadre d'une organisation « en poste », 2 × 8, 3 × 8, 5 × 8, de nuit, de week-end... Il devra s'adapter à la variation des cycles de travail.

Les appellations des postes occupés par ce technicien supérieur sont diverses selon les secteurs : Chef de poste, Superviseur d'atelier, Chef d'atelier, Technicien d'atelier, Technicien de fabrication, Assistant-ingénieur, Opérateur de production des industries du pétrole, Conducteur de ligne, Chargé d'industrialisation, Assistant du responsable de production, Technicien qualité production, etc.

≡ Perspective d'évolution

Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur sera amené à étendre son domaine d'intervention et à développer ses compétences. Il pourra travailler en :

- développement de procédés,
- QHSSE,
- commercialisation – vente,
- etc.

Par extension de ses domaines de compétences, au cours de son parcours professionnel, le technicien supérieur pourra notamment, dans les PME/TPE et les ETI, évoluer vers la fonction de responsable de production.

≡ Champs professionnels ou domaines principaux

- industries chimiques,
- industries du cosmétique,
- industries du pétrole, du gaz et de la pétrochimie,
- industries de l'eau,
- industries des papiers, cartons, cellulose,

Le point sur...

- industries des bio – raffineries,
- industries de la plasturgie et des composites,
- industries du caoutchouc,
- industries agroalimentaires,
- industrie textile,
- industries de la sidérurgie,
- industries de l'énergie,
- industries pharmaceutique,
- industries des produits minéraux (ciment, verre, céramique,...),
- ...

≡ Spécificités du diplôme

La multiplicité des champs professionnels concernés a conduit à concevoir **un référentiel adaptable au contexte local des entreprises partenaires de l'établissement**. Pour faciliter cette adaptation, la description des fonctions et des activités exercées dans l'entreprise ainsi que les compétences professionnelles nécessaires ont été écrites **de manière très « génériques »** (voir annexes 1 et 2).

Le référentiel fait également apparaître **des listes importantes de « savoirs »** au niveau de certaines disciplines. **Il ne s'agit pas de les aborder systématiquement**, la liste n'est d'ailleurs pas exhaustive et en fonction du champ professionnel des entreprises partenaires de l'établissement, elle peut être complétée. **Ne seront donc abordés que les savoirs nécessaires à une mise en œuvre raisonnée des procédés présents dans l'établis-**

sement et représentatifs de systèmes industriels réels. Le cœur de métier est bien le pilotage de procédés et le management d'équipe.

Pour les raisons énumérées ci-dessus, **un co-enseignement associant la physique/chimie et les disciplines professionnelles** a été prévu.

Le choix du **CCF** comme modalité de certification est également lié à cette nécessité d'adaptation locale de la formation.

Les considérations précédentes **impliquent des relations étroites avec des entreprises partenaires de l'établissement ainsi qu'un temps significatif en stage (10 semaines au total)**.

Ce BTS est bien sûr accessible aux titulaires d'un Baccalauréat technologique industriel, mais également aux titulaires d'un Baccalauréat professionnel selon deux logiques :

- **prise en compte de la dimension conduite de procédés et management pour des bacheliers professionnels issus de formations de technicien d'un secteur donné**, par exemple le titulaire d'un Baccalauréat professionnel Électrotechnique Énergie Équipements Communicants (ELEEC) pourra évoluer vers le pilotage d'unités de production d'électricité,
- **continuité avec les Baccalauréats professionnels « Pilote de Ligne de Production (PLP) » ou « Procédés de la Chimie, de l'Eau et des Papiers et Cartons (PCEPC) »** avec la prise en charge d'entités plus grandes et plus complexes ainsi que d'une dimension hiérarchique et de management.

Le point sur...

Annexe 1 : LES FONCTIONS ET TÂCHES EXERCÉES DANS L'ENTREPRISE

Le titulaire du Brevet de Technicien supérieur Pilotage des procédés intervient dans l'entreprise au travers des fonctions suivantes :

— Fonction 1 : GESTION DU PROCESSUS

- ACTIVITÉ 1-1 : ORGANISATION ET COORDINATION DE LA PRODUCTION.
- ACTIVITÉ 1-2 : PILOTAGE DES INSTALLATIONS.
- ACTIVITÉ 1-3 : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS.
- ACTIVITÉ 1-4 : AMÉLIORATION CONTINUE.

— Fonction 2 : QUALITÉ, HYGIÈNE, SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT (QHSSE)

- ACTIVITÉ 2-1 : APPLIQUER ET FAIRE APPLIQUER LES RÈGLES.
- ACTIVITÉ 2-2 : DOCUMENTER ET ASSURER LA TRAÇABILITÉ DES INFORMATIONS.
- ACTIVITÉ 2-3 : IDENTIFICATION LES RISQUES.

— Fonction 3 : MANAGEMENT

- ACTIVITÉ 3-1 : ANIMATION DES ÉQUIPES OPÉRATIONNELLES.
- ACTIVITÉ 3-2 : ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ET DES PERFORMANCES.
- ACTIVITÉ 3-3 : ASSURER LES RELATIONS INTERNES ET EXTERNES À L'ENTREPRISE.

Annexe 2 : LES COMPÉTENCES ASSOCIÉES

— Compétences liées à la fonction GESTION DU PROCESSUS

- C1 : Collecter et exploiter des données de la production.
- C2 : Collecter et exploiter des données de la maintenance.
- C3 : Déterminer les paramètres de conduite du procédé et les valeurs associées.
- C4 : Planifier la production.
- C5 : Piloter en fonctionnement normal.
- C6 : Piloter en régime transitoire.
- C7 : Piloter en mode dégradé.
- C8 : Conduire une démarche d'analyse des causes de pannes ou dysfonctionnements.
- C9 : Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue et de résolution de problèmes.
- C10 : Organiser les activités des intervenants extérieurs à la production.

— Compétences liées à la fonction QHSSE

- C11 : Collecter et exploiter des informations QHSSE.
- C12 : Conduire une démarche d'analyse des risques.
- C13 : Renseigner les outils de suivi dans le respect des procédures (base de données, documents de traçabilité, documents de QHSSE,...).

— Compétences liées à la fonction MANAGEMENT

- C14 : Collecter et exploiter des informations relatives aux compétences et aux disponibilités des personnels.
- C15 : Choisir les modalités de communication adaptées à la situation.
- C16 : Communiquer des éléments en utilisant le vocabulaire technique adapté.
- C17 : Préparer et conduire une réunion.
- C18 : Créer et maintenir des relations interpersonnelles.

Par ailleurs...

Le Bac Pro Services de Proximité et Vie Locale : un diplôme à caractère social à large spectre

**Valérie GOSSEAUME (Céreq CAR de Nantes),
Françoise KOGUT-KUBIAK (Céreq)**

Mis en œuvre en 2005, le Baccalauréat professionnel (Bac Pro) *Services de Proximité et Vie Locale* (SPVL) s'inscrit dans le prolongement du BEP *Carrières Sanitaires et Sociales*. Il doit sa construction en divers champs professionnels à l'expression concomitante des besoins de divers partenaires privés et publics qui réclamaient, dans le courant des années 90, la création d'un diplôme de niveau IV dans leur domaine professionnel respectif. D'un côté, les représentants de la fédération des organismes d'HLM mettaient en avant l'émergence de nouvelles compétences en matière de gestion de proximité de l'habitat pour assurer une interface entre locataires et bailleurs sociaux. Dans le même temps, en lien avec le développement de la politique de la ville, les pouvoirs publics s'engageaient dans un processus de reconnaissance d'emplois dit alors émergents sur des missions relatives à la prévention et à la gestion des conflits et la gestion urbaine de proximité. Tout en s'appuyant sur les diplômes existants dans le domaine social des autres ministères certificateurs, le référentiel du Bac Pro SPVL a donc été conçu autour d'activités communes à l'ensemble des emplois ciblés (accueil, accompagnement, information, médiation sociale) et d'activités spécifiques à différents

champs d'intervention (activités culturelles ou de loisirs, logement social, vie associative) selon la spécificité des publics. Le diplôme comprend donc quatre champs professionnels spécifiques⁽¹⁾ qui couvrent :

- la gestion des espaces ouverts au public,
- la gestion du patrimoine locatif,
- les activités de soutien et d'aide à l'intégration,
- les activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté.

En raison de cette complexité, le Bac Pro SPVL fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion sur le devenir de ses jeunes sortants tout comme se pose la question d'une meilleure identification et description des emplois qu'il cible.

Ce travail a été confié au Céreq durant l'année 2014, lequel a réalisé une étude⁽²⁾ qui porte sur deux volets :

- une analyse de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et du fonctionnement du diplôme au sein du système éducatif,
- une analyse des activités et des besoins des professionnels des différents métiers ciblés par le diplôme.

(1) Les établissements scolaires mettent en œuvre deux des quatre champs professionnels en fonction de leur spécificité locale.

(2) L'étude exhaustive est publiée dans la collection CPC Études n° 1 de juin 2015 sous le titre « Les métiers de la médiation et de l'intervention sociale et la place du Baccalauréat professionnel Services de Proximité et Vie Locale ».

Les jeunes sortants du diplôme ont du mal à s'insérer de façon durable dans l'emploi

Sept mois après leur sortie du système éducatif, six jeunes sur dix⁽³⁾ occupent un emploi, tandis qu'un quart est en recherche d'emploi, 5 % en stage de formation et 8 % des jeunes se déclarent inactifs. Trois ans après leur entrée sur le marché du travail, ces données n'évoluent guère pour les deux premières catégories, mais les jeunes sortants sont deux fois plus nombreux à suivre une formation ou en reprise d'études (11 %) au dépend des inactifs dont le pourcentage diminue (4 %).

Bien que s'agissant d'un diplôme à visée sociale⁽⁴⁾, les sortants occupant un emploi se répartissent de façon à peu près équivalente entre le secteur social (28 %) et le secteur sanitaire (27 %). Ces résultats ne sont toutefois pas très surprenants, puisque les élèves enquêtés ici sont majoritairement originaires du BEP *Carrières Sanitaires et Sociales* et sans doute à l'avenir l'insertion des élèves issus du Bac Pro en trois ans devrait connaître des évolutions en raison du changement du public de ce diplôme. Cela dit, près d'un jeune sur deux (45 %) occupe en 2012 un emploi éloigné de sa spécialité de formation. Dans 20 % des cas, il s'agit d'emplois du secteur de la vente ou du commerce, secteur qui a tendance à capter assez facilement les jeunes débutants.

Comme on l'observe pour bon nombre de spécialités, les sortants du Bac Pro SPVL n'échappent pas à la précarisation de leur premier emploi : 64 % sont employés sous contrat à durée déterminée contre 27 % sous contrat à durée indéterminée. Toutefois, au lieu de s'atténuer, ce phénomène persiste, voire s'accroît puisque les trois quarts des jeunes interrogés trois ans après leur sortie du système éducatif sont toujours en CDD contre 43 % pour l'ensemble des spécialités du secteur tertiaire. De même, plus d'un jeune sur deux est recruté à temps partiel et si ce taux chute de moitié en début de carrière (24 %), il reste supérieur à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 18 %.

(3) Les données d'insertion ont été produites à partir des enquêtes IVA (sortants de lycée) du ministère de l'Éducation nationale pour les sortants des années 2011 et 2012 et l'enquête Génération du Céreq (sortants de 2010).

(4) Rappelons que le Bac Pro ASSP, positionné quant à lui sur le versant sanitaire, est plus récent. La première cohorte de sortants date de 2014.

(5) Les investigations ont été menées auprès d'inspectrices de l'Éducation nationale de la filière STMS/BSE (Sciences et Techniques Médico-Sociales/Biotechnologies-Santé-Environnement), de proviseurs et d'enseignants d'une douzaine d'établissements répartis dans quatre académies.

Un diplôme qui garde toute sa légitimité en dépit de certains obstacles

Si à aucun moment il n'a été question de remettre en cause la légitimité du diplôme, les personnels d'éducation⁽⁵⁾ rencontrés ont pointé certaines difficultés liées au fonctionnement du diplôme au sein des établissements scolaires. Celles-ci concernent en premier lieu son manque de visibilité et de lisibilité. Mal connu des services d'orientation et des professeurs de collèges, parfois même confondu avec le Bac Pro *Accompagnement, Soins et Services à la Personne*, le Bac Pro SPVL est insuffisamment promu auprès des élèves qui ont d'ailleurs bien du mal à en appréhender le contenu. Son intitulé, jugé mal approprié, ne renvoie pas à une perception claire des métiers visés. Y réintroduire la notion de « social » semble nécessaire pour nombre d'enseignants, mais aussi de professionnels qui y voient le moyen de mieux identifier le diplôme comme faisant partie de leur propre secteur, ce qui est loin d'être encore le cas.

À ce manque de clarté s'ajoute la lourdeur du référentiel, perçu comme trop redondant sur certains aspects liés à sa construction en quatre champs professionnels distincts et que beaucoup souhaiteraient voir ramener à un référentiel unique. Les critiques portent également sur le niveau des compétences attendues jugées parfois trop ambitieuses car difficiles pour certaines à faire acquérir en milieu professionnel à des jeunes élèves à qui les employeurs ne confient pas toujours l'ensemble des activités demandées, les estimant souvent trop immatures. La question de la maturité liée au jeune âge des élèves notamment à l'entrée de cursus, se pose aussi avec acuité pour d'autres spécialités de formation depuis la réforme de la voie professionnelle, mais elle est d'autant plus problématique pour les jeunes élèves du Bac Pro SPVL qu'ils sont amenés à affronter des situations professionnelles difficiles touchant des publics en grande difficulté (précarisation de l'emploi, du logement, problèmes de santé...). Même si les enseignants ont su adapter les progressions pédagogiques à cette contrainte, le nouveau référentiel devrait davantage tenir compte des activités qui pourraient être confiées à des jeunes adultes de

Par ailleurs...

18 ans en début de carrière. En ce sens, la certification intermédiaire proposée, le CAP *Agent de Prévention et de Médiation* est considéré comme mal appropriée pour le public du Bac Pro SPVL, d'autant plus que les structures qui accueillent le public du CAP en stage ou en emploi ne correspondent pas forcément à celles qui accueillent les jeunes élèves de Bac Pro.

Enfin, dernier constat, le Bac Pro SPVL, s'il offre un bon socle de connaissances sur le champ des métiers du social, est aussi de plus en plus perçu comme un diplôme propédeutique qui permet l'accès à d'autres certifications touchant certains domaines de spécialisation comme le handicap, les jeunes enfants, les personnes âgées... Si en 2012, le taux de poursuite d'études des élèves du Bac Pro SPVL demeure assez bas (14 % des élèves de terminale), la tendance générale laisse entrevoir une hausse pour le public du Bac Pro en trois ans, plus jeunes et donc plus enclins à différer leur entrée sur le marché du travail.

≡ Des emplois cibles qui renvoient à deux univers professionnels très différents

Plus de trente structures ont été enquêtées, réparties dans quatre académies et couvrant les quatre domaines professionnels du diplôme. Titulaires d'emploi, responsables de structures (directeur, responsable RH, chef de service) ont été interrogés sur l'organisation interne, les différents postes, les modes de recrutement, les activités exercées en lien avec les emplois ciblés par le diplôme. L'analyse de ces emplois a permis de distinguer deux grands types d'activités : l'un se rapportant à la gestion du patrimoine locatif et l'autre regroupant les activités d'accueil, d'information, d'orientation, d'animation et d'accompagnement social.

Chez les bailleurs sociaux, deux emplois types ont été identifiés, l'un tourné vers la gestion administrative du locataire, l'autre vers la gestion technique du logement. Dans le premier, le titulaire d'emploi a en charge la préparation et la gestion du dossier du locataire de son entrée à sa sortie du logement. Ceci englobe la recherche de candidats pour un logement vacant, la récupération de l'ensemble des pièces administratives nécessaires au dossier du futur locataire, l'enregistrement et la gestion des préavis de départ afin de déclencher une pré-visite d'état des lieux sortant, le suivi du recouvrement des loyers pour alerter sur les impayés. Dans le second, le titulaire d'emploi réalise les états des lieux entrants et

sortants ainsi que l'entretien courant du logement, la gestion des contrats d'entretien et des petits sinistres, l'encadrement des gardiens et des employés d'immeubles et la gestion des réclamations des locataires.

Les activités d'accueil, d'information, d'orientation, d'animation et d'accompagnement social sont quant à elles davantage imbriquées et se réalisent souvent à l'intérieur d'une même structure, généralement sous statut associatif. Selon les structures, une même personne peut avoir en charge l'une ou l'autre de ces activités ou les assumer toutes, en particulier dans les petites associations.

La fonction d'accueil, d'orientation et d'information des publics requiert une compréhension rapide des situations et une connaissance assez large des milieux institutionnels et de leurs attributions. Il s'agit en effet pour ce personnel d'identifier rapidement les besoins exprimés par les usagers et de les orienter le plus efficacement possible vers les services ou structures adéquates.

En ce qui concerne les activités d'animation qui sont d'ordre social, culturel, de loisirs ou sportif le titulaire d'emploi a en charge leur conception et leur mise en œuvre. Celles-ci s'adressent soit de façon indifférenciée à un large public d'adultes ou d'enfants, soit à un public plus ciblé comme les jeunes enfants, les adolescents, les personnes âgées, les personnes handicapées.

Enfin, les activités de médiation et d'accompagnement social ou éducatif nécessitent là encore une identification précise des besoins de l'utilisateur pour mettre en œuvre des actions ou des projets en réponse à ses besoins. Il peut s'agir d'accompagnement d'ordre administratif, mais aussi de la mise en œuvre d'actions spécifiques (aide à l'insertion professionnelle ou sociale, bien-être personnel...).

≡ Des profils intéressants pour les employeurs mais qui demandent le plus souvent à être complétés par un diplôme spécialisé

Les bailleurs sociaux recrutent peu de sortants de Bac Pro SPVL sur les deux types de profil décrits précédemment, même si la plupart estiment leurs compétences intéressantes. Au-delà de leur manque de maturité, ce sont aussi leurs lacunes en orthographe, en rédaction et en communication orale qui les rendent difficilement employables aux yeux des professionnels qui leur préfèrent des titulaires de BTS, notamment les BTS *Professions Immobilières et Économie Sociale et Familiale*. De la même manière, en dépit

Par ailleurs...

d'une correspondance plus symétrique entre le référentiel du diplôme et les activités de gestionnaire dans les structures de logements étudiants, le jeune âge des sortants et leur manque de maturité constituent là aussi un handicap pour occuper ce type d'emploi. Reste néanmoins la possibilité pour ces professionnels de les recruter par la voie de contrat de professionnalisation pour les conduire au BTS *Professions Immobilières*. L'association Bac Pro SPVL et BTS constitue alors pour eux une sorte de profil idéal dans la mesure où le volet social dispensé en Bac Pro représente un véritable atout.

Les structures associatives fonctionnent, pour leur part, souvent avec l'aide des subventions qui leur sont attribuées et recrutent en grande partie sur des contrats aidés tels les CUI-CAE⁽⁶⁾ ou les emplois d'avenir. Néanmoins, le passage par ce type de contrat permet à certains de poursuivre une formation dans le secteur social telles que celles de moniteur éducateur ou d'éducateur spécialisé. Lorsque des subventions plus importantes sont allouées, ces personnes peuvent par la suite espérer être embauchées en contrat à durée indéterminée. Le Bac Pro SPVL peut être un bon tremplin pour intégrer les structures d'animation sociale, culturelle ou de loisirs. Toutefois le BP JEPS (BP Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) reste une référence importante dans ce secteur et les professionnels encouragent d'ailleurs fortement leur personnel à passer ce diplôme par la voie de la formation continue.

Dans l'ensemble, les professionnels rencontrés apprécient le profil des sortants du Bac Pro SPVL, mais soulignent leur manque de maturité, leurs lacunes en méthodologie de projet et en rédaction qui sont des handicaps pour l'embauche. En ce sens, une formation complémentaire diplômante dans l'animation ou le social représente un précieux avantage.

Pour conclure, on observe que le Bac Pro SPVL a réussi à s'imposer dans l'offre de formation du Ministère comme le montre l'évolution constante de ses effectifs. Même si sa finalité première demeure l'insertion professionnelle, les sortants s'insèrent dans l'emploi de manière précaire, et ce de façon durable. Une poursuite d'études vers des BTS ou des diplômes de l'animation ou du social constitueraient un atout important en termes d'insertion professionnelle.

L'analyse des emplois permet de distinguer deux blocs d'activités susceptibles d'être la cible du nouveau référentiel : l'un se rapportant à la gestion du patrimoine et plus particulièrement à la gestion technique du logement et l'autre davantage tourné vers l'accompagnement social au sens large du terme (médiation, animation, accueil, information, orientation). Deux possibilités de rénovation de ce référentiel sont donc proposées. La première consiste à présenter non plus quatre, mais deux blocs d'activités dans un référentiel unique. La seconde consiste à distinguer ces deux blocs en deux diplômes distincts.

(6) Les CUI-CAE sont des contrats d'accompagnement dans l'emploi ; CUI = Contrat Unique d'Insertion ; CAE = Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi.

Par ailleurs...

Les évolutions du métier de Technicien Supérieur Technico-commercial : état des lieux et analyse prospective

Dominique BOURGOIS
Société Maieutika

≡ Un métier identifié, aux perspectives réelles

Porté par la croissance du commerce en général, le métier de technico-commercial s'inscrit dans une tendance positive en termes de perspectives d'emploi, d'autant que, comme l'indique la DARES⁽¹⁾, « les métiers du commerce sont moins affectés que les autres par les variations de conjoncture ».

La « relation technico-commerciale », telle que la définit le ROME⁽²⁾, se retrouve au sein des catégories socioprofessionnelles « ingénieurs et cadres techniques d'entreprises » tout autant qu'au sein des « professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises », avec les « techniciens commerciaux »⁽³⁾.

Cette relation technico-commerciale se retrouve dans plusieurs secteurs d'activité : le négoce interentreprises, bien sûr, mais aussi l'industrie et l'ingénierie. La croissance des besoins est, de fait, confirmée, année après année, par les enquêtes

BMO⁽⁴⁾, qui voient les attachés commerciaux en entreprise passer de la sixième à la cinquième position des métiers signalés à plus fortes difficultés de recrutement entre 2014 et 2015.

De fait, c'est au niveau des « attachés commerciaux » que les taux de tension sur le marché de l'emploi sont les plus forts. Cette situation risque de perdurer, voire de s'accroître, compte tenu à la fois de la tendance accrue à la poursuite d'études après le BTS, mais aussi aux discours dominants sur le sujet⁽⁵⁾.

≡ Vers une montée en compétences

Les évolutions attendues de la fonction commerciale convergent dans le sens de l'accroissement du degré d'exigence envers la force commerciale, que ce soit en termes de compétences relationnelles ou en termes de spécialisation (expertise).

Dans le secteur du « B to B », ces tendances sont encore accentuées, dans un mouvement d'accroissement de la création de valeur qui

(1) DARES : Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social.

(2) ROME : Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois.

(3) Le terme de « technicien technico-commercial » ne correspond pas à une réalité statistique spécifique en France ; c'est pour quoi les publications publiques à ce sujet nécessitent d'être appréhendées avec beaucoup de précaution.

(4) Enquête Besoins en Main d'Œuvre : Enquête réalisée chaque année par Pôle Emploi par questionnaire auprès de 1,6 millions d'établissements sur leurs intentions de recrutement.

(5) Plusieurs publications, telles que celles de l'ONISEP par exemple, rattachent plus volontiers le vocable « technico-commercial » à celui de « cadre commercial », voire à celui « d'ingénieur », considérant, à l'instar de l'Observatoire Permanent de la Fonction Commerciale, que « désormais, il vaut mieux avoir un diplôme au démarrage – a minima Bac + 3 – pour atteindre certains postes ».

Par ailleurs...

suppose une « *capacité à analyser les attentes des clients et à y apporter des solutions techniques adaptées, voire personnalisées*⁽⁶⁾ » pour les technico-commerciaux.

Alors que l'analyse textuelle des offres d'emploi des technico-commerciaux nous indique que ce sont d'abord des hommes (/femmes) de terrain, en relation permanente avec le client qui sont recherchés, le développement de l'Internet questionne quant à l'évolution de ce métier : *Demain, quel sera le rôle de la force de vente à l'ère du digital*⁽⁷⁾ ?

Une certitude, cette révolution numérique renforce encore l'expertise du client, qui, à son tour, attend des conseils plus experts, ce qui suppose une montée en compétence des vendeurs.

≡ Face à cette réalité de l'emploi, le BTS TC a fait le pari de la mixité des profils

Dans ce contexte, le BTS Technico-Commercial, dans sa version actuelle, est construit pour accueillir des profils à la fois commerciaux et techniques. Par des parcours adaptés selon les profils d'origine, cette formation vise à préparer les jeunes à « *la mobilisation conjointe d'une compétence commerciale et de savoirs techniques*⁽⁸⁾ » dans la pratique de la vente dans un environnement principalement « B to B ».

L'offre de formation sous statut scolaire, structurée en une quinzaine de spécialités, est portée par une petite centaine d'établissements. Sur la période 2010/2015, les effectifs scolarisés en BTS TC ont augmenté de façon sensible, passant à près de 4 000 jeunes à la rentrée 2014/2015.

Même si les situations sont très contrastées selon les établissements, plus des deux tiers d'entre eux sont en situation de croissance d'effectifs sur ces sections de TC.

L'organisation pédagogique de ces sections de TC en équipe interdisciplinaire, permet aux enseignants d'être en coordination permanente pour ajuster et optimiser leurs interventions.

Ce système, couplé avec une culture de l'excellence basée sur un partenariat fort avec le monde économique, donne des taux de réussite aux

examens élevés, en moyenne supérieurs à 80 % sur la période 2010/2013.

Ce BTS présente des taux d'insertion professionnelle comparables aux autres sections de BTS (61 %), mais la particularité réside dans la part de CDI dans ces contrats (49 %).

Les données issues des enquêtes IVA/IPA⁽⁹⁾ permettent de constater que plus de la moitié des répondants gagnent entre 1 100 et 1 500 € de salaire net mensuel, 7 mois après leur sortie du système éducatif. Les emplois occupés par 20 % des répondants incluent le terme « technico-commercial » dans leur intitulé et, plus globalement, près des deux tiers des répondants travaillent dans le secteur du commerce.

Les parcours professionnels ultérieurs passent par des étapes de vente « comptoir » chez un négociant, puis de vente itinérante chez ce même (ou chez un autre) négociant. *In fine*, les technico-commerciaux évoluent en termes de responsabilité, soit vers des postes de responsable d'agence, soit vers des postes de vendeurs itinérants pour le compte de fabricants, principalement.

≡ L'analyse prospective laisse augurer d'un changement de paradigme dans l'exercice du métier

Le travail d'analyse prospective qui a été mené avec l'appui de six d'établissements partenaires, et de plus de 150 jeunes étudiants de BTS a permis d'élaborer quatre scénarios d'évolution du métier de technico-commercial, et de tester la solidité de ces scénarios auprès d'une vingtaine d'entreprises et d'enseignants réunis lors de trois « Focus Groups ».

1. Le scénario « Grands comptes-organisation par projets » : ce scénario postule que les entreprises de négoce et les entreprises industrielles concentrent leurs ressources technico-commerciales sur les grands comptes. La solidité de ce scénario repose sur les notions d'efficacité dans la démarche technico-commerciale, de segmentation du métier et de réhabilitation de la valeur ajoutée de confiance dans la relation commerciale.

(6) CEP (Contrat d'Études Prospectives) « Commerce interentreprises » – CREDOC-GESTE – Octobre 2011.

(7) Étude de l'ESSEC BUSINESS SCHOOL publiée en décembre 2014.

(8) Référentiel d'activités professionnelles – P 8. Définition du champ d'activités.

(9) IVA et IPA sont des enquêtes d'insertion réalisées auprès des lycéens (IVA) et des apprentis (IPA), 7 mois après leur sortie du système éducatif.

Par ailleurs...

2. **Le scénario « solution pro-conseils »** : ce scénario, postule une porosité accrue entre le B to B et le B to C. Ce scénario, qui aujourd'hui, renvoie à une image dégradée du courtier en solution technique, correspond à une situation d'enlisement dans la crise et donc à des contraintes très fortes sur les marges.

3. **Le scénario « centré innovation/produits »** postule que les pratiques commerciales seront surdéterminées par la nécessité de promouvoir, à un rythme croissant, les innovations produits. Dans ce cadre, la prise en compte du développement durable permet de concilier la promotion des produits et la réponse aux besoins des clients.

4. **Le scénario « centré clients »** suppose que, pour se maintenir, les entreprises doivent à la fois offrir des prix compétitifs et un service de proximité. Les échanges générés par la présentation de ce scénario ont permis de positionner la « maîtrise de la relation client » comme facteur clé de succès dans ce métier.

En définitive, les enseignements tirés de la présentation de ces scénarios mis en regard de l'exercice professionnel tel qu'il est décrit et vécu aujourd'hui, amènent à formuler l'évolution suivante de la typologie d'exercice du métier :

Aujourd'hui, l'exercice de cette profession peut être segmenté de la façon suivante :

Cette segmentation est déterminée à la fois par le niveau de technicité requis, et par le niveau d'itinérance pratiqué dans l'exercice du métier.

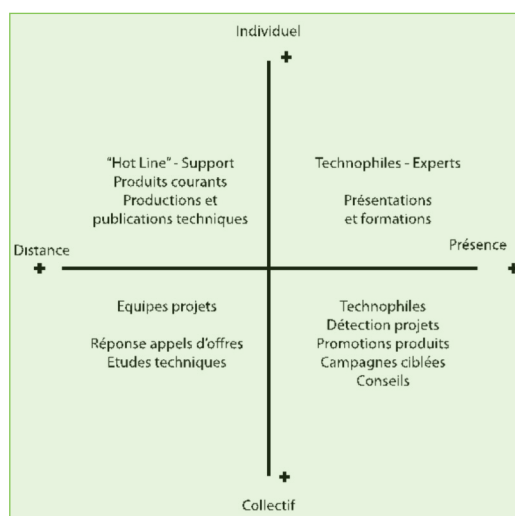
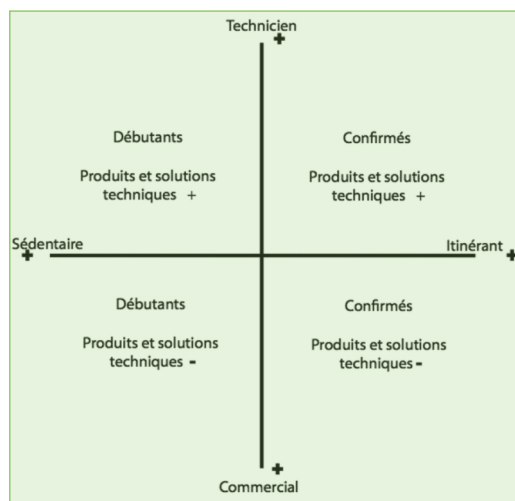
Demain, sous le double coup des évolutions technologiques et organisationnelles, les facteurs de différenciation dans les pratiques professionnelles deviendront :

- La présence / distance.
- Le caractère collectif/individuel de la pratique professionnelle.

Demain, pour créer, développer et entretenir une relation commerciale durable, il faudra disposer d'une culture commerciale et technique satisfaisante, issue d'une approche passionnée des innovations.

Il faudra aussi être capable d'entretenir cette relation en continu, à distance et en présence, en mobilisant l'ensemble des canaux de communication disponibles.

Il faudra enfin être capable de travailler en équipe avec des profils très « bureau d'études », en ayant une communication efficiente susceptible de développer la valeur ajoutée perçue, par les clients, des solutions préconisées.



Par ailleurs...

Le technico-commercial de demain s'inscrit donc dans une approche collective de la relation clients, avec l'objectif d'optimiser, dans la durée, l'efficacité de la démarche commerciale.

≡ En conséquence, des préconisations qui visent à renforcer l'attractivité du BTS TC et la passion de ceux qui s'y engagent

Nous suggérons que la formation préparant au BTS TC se donne pour ambition de développer, chez ces jeunes, une double culture technique et commerciale :

- générer, développer, et entretenir **la passion pour l'innovation technologique et le développement durable**, de façon à enclencher l'envie d'en savoir « toujours plus »,
- renforcer **la compréhension des mécanismes à l'œuvre dans les relations humaines, y compris commerciales**, pour faciliter la maîtrise de ces relations dans la durée.

Les moyens pour y parvenir sont de plusieurs ordres, et notamment :

- pleinement intégrer la dimension WEB 2.0 dans les apprentissages, **à un niveau producteur de contenu** tout autant qu'utilisateur des canaux de communication,
- expérimenter **des cursus plus attractifs**, par des rapprochements avec des licences professionnelles, mais aussi avec des sections de TS du domaine des bureaux d'études⁽¹⁰⁾,
- renforcer la visibilité et l'attractivité de ces sections dans les établissements, en en faisant **des vitrines des innovations technologiques**, en partenariat étroit avec les entreprises,
- renforcer les **apprentissage des relations humaines** et les capacités de travail collectif dans un environnement d'ingénieurs.

Ce faisant, cette formation préparera le TC de demain, à la **fois technophile et en confiance dans ses relations aux autres**, relations qu'il est capable d'entretenir durablement, même à distance.

Dans ces conditions, nul doute que cette formation sera capable d'affronter cette nouvelle métamorphose, comme elle l'a fait, déjà, à plusieurs reprises depuis 1958.

(10) Deux sections principalement : BTS CPI (Conception de Produits Industriels) et BTS ATI (Assistant Technique d'Ingénieur).



Bulletin d'abonnement

cpc info

2 ans, 4 numéros : 40 €

Règlement à la commande uniquement par chèque bancaire
ou CCP à l'ordre de l'AFDET

Commanditaire et adresse d'expédition

Nom

Adresse

Code postal

Ville

Organisme payeur (si différent du commanditaire)

Nom

Adresse

Code postal

Ville

À retourner à :



Association Française
pour le Développement
de l'Enseignement Technique (AFDET)
178, rue du Temple - 75003 Paris
Tél : 01 42 74 00 64

